

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAUX: 103, rue Ste-Anne

REACTIONS DANGEREUSES

Les Romains, qui furent de grands législateurs et conducteurs d'hommes, autant que de grands conquérants, ont pensé que l'extrême rigueur de la justice touche à l'extrême limite de l'injustice. *Summum jus summa injuria*, le droit strict est une souveraine injustice. Il est certain qu'à vouloir pousser jusqu'au bout l'exercice de son droit, on viole presque toujours le droit d'un autre.

Or ces violations du droit par exagération provoquent toujours de dangereuses réactions, qui outrepassent souvent à leur tour le but raisonnable à atteindre.

Pour avoir oublié cette vérité, pour avoir exagéré et poussé trop loin les revendications de leur union, pour avoir surtout méconnu une solution qu'ils avaient promis d'accepter, les ouvriers québécois de la chaussure ont amené, sans la vouloir mais en voulant la prévoir, la crise actuelle.

Dans les pourparlers engagés pour mettre fin à cette crise, qui peut être aussi fatale aux patrons qu'aux ouvriers, et qui fait certainement grand tort aux uns et aux autres, il est à redouter que certains patrons ne poussent aussi trop loin la réaction de leurs revendications et ne veuillent repousser toute intervention conciliatrice. Ils veulent recouvrer l'entière et absolue plénitude de liberté d'action, en face des unions, dont ils ont à se plaindre et qu'ils ne veulent plus reconnaître.

Indépendamment de la question de stricte justice, que nous ne voulons pas examiner présentement, nous n'hésitons pas à dire que cette tactique, même si elle réussissait pour le moment à imposer une capitulation complète des résistances ouvrières, comporte pour l'avenir le danger des réactions dont on expérimente actuellement les funestes effets.

Un procédé bienveillant, qui tendait au bien de tous, et qui a été pratiquement méconnu, semble faire croire que quelques-uns des patrons, pour des motifs que nous n'avons pas à signaler ni à examiner, aimeraient mieux ne pas accepter l'intervention dont parlait, ces jours derniers, M. le maire Drouin, comme du seul moyen de sortir de la difficulté présente.

Les patrons et les ouvriers peuvent être certains que personne du côté de M. le maire de Québec semblait espérer une solution équitable, ne fera quoi que ce soit pour entraver la liberté qu'ils ont de se ruiner réciproquement, si tous ou quelques-uns le veulent, en poussant jusqu'à leurs extrêmes limites les revendications de leurs droits absolus.

Nous hésitons cependant à croire que ce soit là la résolution et la tactique qui plaise au plus grand nombre, et nous avons raison de supposer que les conseils d'une sage modération sauront prévaloir, de part et d'autre, pour le bien véritable des uns et des autres.

Il faut certainement que les patrons soient maîtres dans leurs usines et les ouvriers doivent reconnaître les empiétements, pratiques sinon théoriques, de leur conduite passée contre ce droit, dont l'exercice prudent est une condition nécessaire de succès et de bon ordre.

D'un autre côté, les ouvriers ont le droit de s'unir pour protéger et promouvoir honnêtement leurs intérêts, cela est certain.

Il y a moyen de concilier ces deux droits des patrons et des ouvriers, et c'est à cette conciliation que les hommes d'ordre doivent concourir dans un esprit de modération et d'harmonie qui profitera sûrement à tous les intérêts actuellement en conflit.

HEUREUSE INTERVENTION

Nous tenons tout particulièrement, aujourd'hui, à féliciter la Société Saint-Jean-Baptiste pour la position énergique, loyale, franche, qu'elle a prise au sujet du "Wolfe Memorial" que l'on projette d'élever sur les hauteurs de Sainte-Foy. "La Société, y lisons-nous avec joie, considère qu'il ne convient nullement de commémorer une victoire anglaise sur un champ de victoire française; et, pour plus d'une raison, elle s'oppose à ce que le monument, s'il doit être élevé, le soit sur le site proposé."

"Et la Société, protestant contre le projet tel que formulé, espère que les promoteurs comprendront les motifs de cette opposition et abandonneront l'idée d'élever un monument à Wolfe à un endroit qui lui prêterait une signification injurieuse pour la population canadienne-française."

Voilà qui est clair et qui souligne notre conscience de Québécois et de Canadiens français.

Le monument serait injurieux pour nous, à cause du site où l'on veut l'élever. Allons plus loin, aujourd'hui, et disons que le monument, par la forme qu'on lui donne, accentuerait la division entre protestants et catholiques, et contribuerait à rendre odieuse à ces derniers la gloire du héros que le *Memorial* s'apprête à célébrer.

Protestants et catholiques travaillent en eux-mêmes, dans leur dis-

cipline, dans leur morale et dans leur foi des considérations ou des faits qui les éloignent les uns des autres. Cela tient à l'essence même de leurs croyances, et ce sont là des divisions que l'on peut et doit regretter, mais qui dans l'état de choses actuel sont inévitables.

Si nous voulons qu'une paix et une entente relatives règnent entre catholiques et protestants, il faut ne pas ajouter à ces causes générales et inévitables qui nous divisent, d'autres motifs de division, qui tiennent à des causes plus particulières et qui se peuvent éloigner. Pourquoi donner à l'apothéose de Wolfe le caractère d'une apothéose de la religion protestante?

Notre Eglise ne permet pas sans réserve l'apothéose religieuse de héros militaires. Elle défend tout ce qui pourrait prendre le caractère d'un culte religieux rendu au héros.

Nous sommes donc loin, nous, catholiques, de pouvoir consacrer toute une église à un héros militaire qui ne s'est que faiblement distingué dans sa vie religieuse.

Les protestants peuvent en prendre plus à leur aise. Mais leur attitude sur ce point n'appartient en rien à l'essence ou à l'intime de leur religion.

Nous espérons donc que les protestants anglais auront le bon esprit de ne pas creuser entre eux et nous avec la gloire de Wolfe un fossé plus profond, qui nous séparerait davantage et qui enlèverait au génie et à la gloire du vainqueur des Plaines d'Abraham l'hommage de tout un groupe de Canadiens.

PETIT JOURNAL DES SAINTS

10 JANVIER

Saint Guillaume de Bourges (1209)

Comte de Nevers, neveu de Pierre l'Érmitte, et doué de grande piété, Guillaume fut chanoine de Soissons et de Paris, puis religieux de Grandmont et de Cîteaux, abbé de Fontaine-Jean, ensuite de Châlis, partout remarqué.

Le chrétien qui sait apprécier la douceur de la prière, en retire toujours une grande paix.

Le siège de Bourges devenu vacant, et trois abbés cisterciens proposés, l'évêque Eudes de Paris choisit Guillaume, qui accepta par obéissance, garda son habit monastique, redoubla ses austerités, et s'intéressa surtout aux pauvres et aux pêcheurs.

On peut accepter des honneurs qu'on n'a pas recherchés, mais les devoirs de religion restent la première des obligations à remplir.

Il défendit vaillamment les droits de son Eglise, s'opposa aux hérésies, et disciplina son clergé. Malade, il prêcha encore, s'alta, recut les derniers sacrements, se fit étendre sur la cendre, et mourut à l'heure de matines. Canonisé en 1218.

Les devoirs de Dieu et de l'Eglise, l'esprit de pénitence et de foi dans notre conduite, sont des devoirs imprescriptibles.

R.—J'invoquerai aujourd'hui notre saint pour qu'il m'obtienne de Dieu l'amour de la prière et l'horreur du péché.

LE CANADA A ROME

Extraits des bulletins quotidiens de l'Agence Internationale Roma, numéros des 18 et 20 décembre 1913.

CANADA.—La presse franco-canadienne insiste sur son adhésion au projet de "ralliement catholique et français" pour la sauvegarde de la religion et de la langue des franco-canadiens. Quant à la lutte scolaire de ceux-ci vis-à-vis des empiétements anglo-protestants, nous lisons dans l'Action Sociale de Québec, du 26 novembre:—"M. Thomas O'Hagan, ancien Principal des "High Schools" de Hawkesbury et de Rockland, en Ontario, puis directeur du *New World*, de Chicago, se joint aux plus équitables de ses compatriotes irlandais, les Freehand, les Foran, les Armstrong, pour protester énergiquement contre l'odieuse conduite du gouvernement d'Ontario à l'endroit des Canadiens français de cette province.

"Je suis dégoûté, écrit-il à notre confrère du *Devoir*, de la façon dont le gouvernement de cette province traite les Canadiens français à propos de leurs écoles bilingues." Et M. O'Hagan ajoute: "Si le ministre ne veut pas faire disparaître les français, sa conduite est absolument inexplicable."

CANADA.—La nouvelle et superbe cathédrale de Regina, Sask., a été solennellement consacrée et inaugurée en présence d'un grand concours de peuple. Des adresses de félicitations filiales ont été présentées à l'évêque, Mgr Mathieu, en langues française, anglaise et allemande. On sait d'ailleurs que surtout depuis quelque temps les églises catholiques se multiplient rapidement dans tout le Canada.

CANADA.—L'Action Sociale, de Québec, publie: "Un journal de l'Ontario dit qu'au Canada les catholiques sont:— une couple de millions, la moitié ou davantage (une half or more) de langue et d'origine françaises." En effet, c'est la moitié et plus. A preuve, les statistiques du R. P. Alexis, publiées dans l'Action Sociale du 16 avril 1913:—1911: Français (ch. officiels), 2,034,880; Belges, 9,593; Italiens, 45,411; Polonais, 36,366; Indiens, 80,000; Rite grec, 72,000; Suisses, Hollandais, Austro-Hongrois, Allemands et catholiques de langue anglaise, 357,782; ce qui donne le total de 2,853,041.

PENSEE

Quand serez-vous assez humble pour n'avoir pas peur qu'on pense de vous ce qu'on croit?

Mgr D'HILLST.

Pour la Tempérance

LA CROISADE CONTRE L'ALCOOL.

"Une institution qui fait des merveilles, chez les Franco-Américains, c'est l'Union des Cercles Lacordaire qui combat avec un succès prodigieux l'alcoolisme chez les nôtres.

Il y a actuellement douze cercles, qui unissent dans une puissante campagne de tempérance environ 2,000 membres.

Des ivrognes invétérés sont devenus, en un temps relativement court, les plus fervents apôtres de la tempérance.

Les cercles Lacordaire doivent l'existence aux RR. PP. Dominicains, qui savent si bien se dévouer pour les bonnes causes.

Que ne ferait pas la race canadienne-française devenue la plus sobre des Etats-Unis!—*Canada-America*.

Rome et le Monde

Rome, 15 décembre 1913.

JUIFS.—Les sionistes ont tenu à Berlin leur congrès, le premier après le fameux congrès de Vienne. Les débats ont eu lieu en grand secret; la presse, même sioniste, en a été exclue. Cependant quelques bruits se sont répandus. On a délibéré sur la question de la "Feuille rouge" et sur la colonisation de la "Terre d'Israël". On a décidé aussi qu'à l'Institut Polytechnique juif de Palestine, on enseignera en allemand, malgré les protestations des sionistes palestiniens, délation pour laquelle le Kaiser a remercié le comité juif, par une lettre spéciale.

SIBIRIE.—La crise de l'orthodoxie ne cesse de s'accroître, surtout par le manque de clergé. L'immense empire en manque un peu partout, mais c'est surtout en Sibirie que cette lacune s'affirme particulièrement. Récemment, un missionnaire de la confrérie de St-Dimitri a donné un compte-rendu détaillé de la répercussion de ce manque de clergé sur le nombre d'apostasies. Les villes ont encore quelques popes, mais les villages en sont dépourvus presque complètement, et, vu les grandes distances entre les villages et les villes, vu le manque de locomotion régulière et le climat trop connu avec ses bourrasques de neige, pendant la plus grande partie de l'année, les habitants des villages recourent rarement au baptême des enfants, à la célébration des mariages, etc. Ils se désolent de la sorte complètement de pratiquer la religion et cependant ils en ressentent le besoin. Au bon moment se présente dans le village un ministre d'une secte quelconque et il devient vite le maître de la situation. Dans un village non loin de Tomsk, un pope raskolnik, profitant de la détresse des habitants donna les ordres sacrés à l'un des paysans. Il lui ordonna de transformer sa grange en chapelle, d'y mettre les saintes images et une croix—ce qui est essentiel chez les orthodoxes—et, un beau dimanche, le pauvre homme, un charpentier, sonna sa cloche et célébra la messe. Le village étonné d'abord et scandalisé se rebiffa, mais peu à peu, à l'aide des femmes, le charpentier fut reconnu prêtre par la population et il gagna de la sorte une centaine d'âmes. On raconte aussi que pour 12 âmes gagnées en Sibirie à l'orthodoxie, il y a 600 apostasies. Et pourtant le gouvernement russe paralyse toute propagande catholique; mieux vaut le raskol ou même le paganisme que le catholicisme romain, même en Sibirie. Il préfère les succès des sectes indisciplinées et irresponsables, ou la montée fatale du matérialisme, au succès de la religion catholique, garde de l'ordre et de la civilisation. Cette dette des hautes sphères russes qui s'affirme partout vis-à-vis du catholicisme, amènera d'elle-même des fruits bien amers à l'Empire des tsars, toujours plus miné par les courants antichrétiens et antisociaux.

Rome, 15 décembre 1913.

CHINE.—La lettre d'un missionnaire catholique du Vicariat Apostolique d'Est-Chantung, à un journal allemand, nous donne une idée de la puissance dont les protestants jouissent en Chine, sous le régime républicain. Le maître d'un village est un vieil ennemi des catholiques; il est baptiste. Pour se venger des catholiques, qui n'ont voulu contribuer aux frais de théâtre local, il ordonna aux gardes des chemins de ne pas se

soucier des plaintes des catholiques. Depuis trois ans, à la veille de la récolte, une partie de celle-ci était ravagée. Toutes les plaintes des catholiques avec les frais y relatifs n'aboutirent à rien. Une fois les malfaiteurs ayant brûlé l'aire d'un catholique, et le mandarin ayant donné ordre de saisir les coupables, le principal d'entre eux se sauva à la mission des baptistes américains. Une autre fois, le maître lui-même, avec 24 hommes, attaqua dans la nuit le champ d'un catholique et détruisit tous les fruits. Les coupables se vantèrent en public de cette proesse; le mandarin n'osa rien faire contre eux. Le catéchiste baptiste de la mission de Kiono prétendait que les auteurs du fait étaient protestants baptistes, le mandarin n'avait pas autorisé sur eux, mais que l'affaire était de la compétence du consul américain. Le mandarin, après avoir donné deux ordres d'arrestation, restés inutiles, appela le catholique protestant, et demanda la permission de citer les coupables devant son tribunal. Le catéchiste s'y opposa. Le recours à l'autorité supérieure n'eut pas de meilleur résultat. Alors le mandarin saisit les gardes des chemins qui sont responsables des dégâts qu'ils n'empêchèrent pas. Mais ceux-ci n'ont pas le quel dédommager le pauvre catholique sacrifié. Le maître et ses compagnons jouissent de l'impunité, grâce à la protection des protestants américains. Ces incidents relatés par le missionnaire confirment ce que nous avons dit dès le début: la révolution et la république chinoise ont été faites par et pour une coalition de protestants et de franco-maçons de race ou d'acconitance anglo-saxonne; l'Eglise catholique n'a qu'à y perdre.

CROATIE.—Ces jours-ci, à Zagreb, vers 9 heures du matin, passait un prêtre catholique portant le Viatique à un malade. Tout le monde à son passage s'agenouillait. En ce moment un prêtre orthodoxe passait aussi. Non seulement il n'a fait aucun signe de vénération, mais encore il railait les catholiques qui on faisaient. Ce n'est qu'un évêque de tout un système de provocations, que le parti serbe de Croatie, Dalmatie, Bosnie et Herzégovine accablent toujours d'avantage contre les catholiques. Depuis les succès balkaniques, certains partis serbes rêvent de la "Grande Serbie" des Alpes à Salonique, surtout aux frais de l'Autriche-Hongrie et aux frais religieux du catholicisme. Et dire qu'il y a des politiciens croates, même des socialistes et des journalistes catholiques, qui sont tout prêts à s'entendre avec le parti serbe!

ALSACE.—Il y a quelques mois, à Strasbourg, à l'occasion de l'assemblée générale du Consistoire Supérieur de l'Eglise protestante de l'Alsace-Lorraine, le pasteur Herzig déclara, entre autres, que l'Eglise évangélique ne désire pas gagner le pouvoir, comme l'Eglise catholique. Contre ce propos tendancieux, l'évêque de Strasbourg avait présenté une plainte au gouvernement. Le gouvernement vient d'exprimer sa désapprobation envers le pasteur.

ITALIE.—Aujourd'hui, à la Chambre, M. Giolitti a parlé de nouveau des rapports entre l'Eglise et l'Etat. Il confirme la formule inacceptable pour tout catholique, des Eglises libres dans l'Etat souverain. Il a même accentué cette théorie en disant que dans toutes les questions mixtes, c'est-à-dire qui intéressent d'un côté l'Eglise et de l'autre côté l'Etat, c'est celui-ci qui est le seul juge de sa propre compétence. Il a semblé être opposé à de nouvelles lois contre les congrégations religieuses et pour la divorce, mais il a déclaré qu'il présentera une loi pour la "préséance" obligatoire du mariage civil sur le religieux, c'est-à-dire un projet de loi très absurde, même au seul point de vue de l'Eglise libre dans l'Etat souverain. Si M. Giolitti croit encore tout son monde par ce jeu de bascule, peut-être il y réussira encore une fois, mais son monde n'est pas tout le monde: il s'en faut!

L'Agence Intern. ROMA.

LES ETUDES CLASSIQUES

Puisque le sujet des études classiques est toujours d'actualité, on lira avec un double intérêt l'extrait suivant du discours prononcé par l'hon. M. Wilfrid Gariépy, ministre des Affaires municipales dans le cabinet de l'Alberta, au banquet que lui a offert récemment le *Parler français d'Alberta*:

Jamais les études classiques n'ont été attaquées avec plus de virulence que de nos jours. De prétendus amis du progrès soutiennent qu'elles ne préparent pas efficace-

ment l'enfant aux luttes de la vie, qu'elles surchargent inutilement son esprit et sa mémoire d'un bagage de connaissances trop variées.

Je ne dirai pas que les collèges de la province de Québec ne sont pas susceptibles d'amélioration, ni que leur méthode d'enseignement ne pourrait pas sous certains rapports se moderniser quelque peu.

Laissez-moi cependant vous déclarer que pour rien au monde je ne voudrais me dispenser aujourd'hui de l'éducation et de la formation que j'ai eu l'avantage de recevoir au Collège S. Laurent, sous la direction des bons Pères de Ste Croix, et au Séminaire de Philadelphie de Montréal, sous les Lons Pères de S. Sulpice.

Vous savez maintenant pourquoi je n'ai pas été lent à applaudir la décision prise grâce à l'initiative de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Edmonton et qui s'est terminée par la fondation à Edmonton d'un collège classique sous la direction des Révérends Pères Jésuites. Je suis convaincu que jamais nous n'aurons à regretter de posséder une pareille institution dans nos murs et je souhaite qu'elle soit dans l'Alberta ce que de semblables institutions ont été dans le passé au Manitoba, dans l'Ontario et dans la province de Québec.

A l'heure actuelle, de tous côtés on proclame la nécessité de l'instruction et la supériorité de l'intelligence cultivée.

Mais l'ignorance vaut mieux que la mauvaise science et maintenant bien haut le principe chrétien que toute formation, toute culture, toute instruction, toute éducation doit avoir à sa base une morale impeccable.

A l'enfant qui grandit, au jeune homme qui se prépare pour le monde, soyons bien sûrs de donner une connaissance exacte des différences entre le bien et le mal.

C'est Cousin lui-même qui disait que les principes religieux sont mille fois plus nécessaires aux individus et aux nations que les codes civils et les institutions politiques.

HORS LA LOI

Si l'on doutait du but que poursuivent les républicains sous prétexte de laïcisation scolaire, nous signalons aux incroyables et aux ignorants la déclaration de M. Viviani sur l'expulsion prochaine des prêtres qui donnent l'enseignement au collège de Lesneven.

Ce collège, très florissant, compte parmi ses professeurs des ecclésiastiques dont la science et la vertu ont fait la renommée et le succès de cet établissement, qui relève de l'Université. Ce scandale a été dénoncé par les organes radicaux et maçonniques.

Le prêtre hors la loi! Il n'a pas le droit, reconnu à tous les Français, d'exercer les fonctions publiques; il ne sera même pas admis à concourir.

M. Viviani l'a proclamé et la Chambre a approuvé.

Ce Viviani, qui se vantait jadis d'éteindre les lumières célestes, ne peut tolérer qu'un prêtre catholique professe la littérature ou les sciences dans les chaires d'enseignement. Il décrète l'indignité morale des maîtres dont il n'ose cependant nier la capacité professionnelle; leur caractère religieux les condamne à la mise hors la loi; hors le droit.

Ce Viviani n'est pas seulement l'organe de la faction radicale maçonnique; il représente au cabinet le programme de M. Briand; il exprime la pensée de celui qui, dans son discours de Saint-Etienne, rendait hommage à M. Viviani et se vantait de son amitié.

Toutes les fractions républicaines; radicalisme-socialisme, entente républicaine, vieux débris du combisme, jeunes recrues du caillottisme, ont acclamé en M. Viviani le programme de laïcisation que M. Briand revendique comme son titre le plus glorieux à la confiance du parti républicain.

Les rivalités de personnes entre les républicains ne sont que des querelles de famille; ayant tous même origine et même but, ils travaillent tous à la même besogne de désordre social et d'extirpation religieuse. Bien aveuglés et bien influencés par ceux qui ne veulent rien voir et ne peuvent rien comprendre.—Charles Dupuy.

—Le Soleil de Paris.

L'INFORMATION

S. G. Mgr Monestès, évêque de Dijon, à l'occasion de l'installation de deux compagnies d'infanterie, dans les locaux, confiés par l'Etat, du Petit Séminaire de Plombières, rappelle que ces attributions des biens ecclésiastiques sont des attentats contre la conscience et l'ordre social. S. G. Mgr Ricard, archevêque d'Auch s'élève également une protestation solennelle contre les vols accomplis par l'Etat sectaire en son diocèse, notamment celui de la demeure des archevêques, "dont toutes les pierres clament les droits inaliénables".

Les statistiques établissent que l'immigration aux Etats-Unis a été notablement plus considérable, durant l'année qui vient de finir que pendant l'année précédente.

On espère que la grande grève des employés de la voie ferrée, qui menaçait l'Afrique du Sud, v. à avorter; le gouvernement paraît être bien maître de la situation.

À la demande générale des représentants des diverses confessions religieuses, à Montréal, les autorités municipales semblent bien résolues à fermer tous les cafés de nuit, qu'on s'accorde à reconnaître comme des sentines d'immoralité.

Il n'y a guère de changement dans l'état de santé du Premier Ministre de l'Ontario. Ses amis conservent de l'espoir. Les accès de délire continuent d'alterner avec des périodes où le malade recouvre sa pleine connaissance.

M. Freeman, expert de New-York qui avait été appelé à Montréal, à l'occasion du récent accident à l'aqueduc, conseille aux autorités de se procurer un approvisionnement d'eau supplémentaire, en cas de besoin, et reliant par une canalisation spécial leur système de pompes au canal la Chine.

Le nouveau commandeur Alunia, ma gnifique transatlantique, qui sort de chantiers d'Ecosse, vient d'arriver à Halifax, pour son voyage d'inauguration. Il est commandé par le capitaine Rostrom, qui s'illustra, sur le "Carpathia", par son habile sauvetage des naufragés du "Titanic".

Un autre "merger" colossal vient de se former, aux Etats-Unis: l'association des commerçants de fer et d'acier, avec un capital de \$200,000,000.

Le comité d'initiative des fêtes de centenaire de la paix anglo-américaine propose d'élever, à Ottawa, en commémoration de l'événement, un double monument à Champlain et à Parkman.

Les autorités du Pacifique Canadien annoncent que la compagnie ne se propose guère l'entreprise de nouveaux travaux, dans l'est du Canada, pour l'année 1914; son effort se bornerait à poursuivre et à parfaire les travaux ébauchés en 1913, dont 600 milles de rails à poser, sur un remblai déjà prêt; les terminus considérables de Winnipeg, de Calgary et de Vancouver, et le tunnel de la pas se Roger, dans les Rocheuses, etc.

Le Premier Ministre Venizelos, de Grèce, actuellement en visite à Rome, déclare que son voyage a surtout pour but l'amélioration des relations entre l'Italie et la Grèce.

Les libéraux d'Angleterre se préparent très unis sur la question de la marine; ils désirent maintenir la supériorité de l'Angleterre, mais désapprouvent toute agression et toute provocation mégalomane.

La ville de Regina commence à s'inquiéter au sujet de ses bandes de sans-travail, toujours menaçantes. Elle prend des précautions contre toute surprise, et la gendarmerie à cheval a été prévenue d'avoir l'œil au guet.

Toronto a également une couple de centaines de sans-travail, menacés de souffrir de la faim, et qu s'engageraient volontiers comme valets de ferme, à \$10 par mois, affrime le révérend Deau, de la Mission Fred Victor.

On s'attend à une prochaine élection partielle, pour la Législature dans Edmonton, l'honorable Solliciteur général, M. Cross, ayant fait connaître son intention d'opter pour l'autre mandat qu'il détient, outre celui d'Edmonton.

A l'Assemblée Législative

La Chambre étudie plusieurs mesures du gouvernement

Les projets de loi concernant la construction d'un pont entre St-Jean et Iberville, et la résidence des juges sont adoptés.—La nouvelle loi des véhicules-moteurs est discutée ainsi que plusieurs autres mesures.—Une délégation des barbiers chez le Premier Ministre.

L'Assemblée Législative s'est réunie activement à la besogne.

À la séance d'hier, il a été fait beaucoup de travail. Quelques mesures du gouvernement ont franchi les dernières phases de la procédure et d'autres ont été discutées et partiellement adoptées.

Parmi les principales mesures adoptées est celle qui détermine la résidence des juges de la Cour Supérieure. Cette loi porte à 42 le nombre des juges de la Cour Supérieure et à 21 celui des juges qui résident à Montréal.

La Chambre a aussi adopté le bill pourvoyant à la construction d'un pont métallique au coût de \$200,000 entre St-Jean et Iberville, sur la rivière Richelieu.

La nouvelle loi des véhicules-moteurs a été étudiée et adoptée en partie. Le renvoi des résolutions à six mois a été proposé par l'opposition qui prétend que la taxe sur les automobiles n'est pas justifiée et la proposition a été démise par 41 contre 12.

Diverses autres mesures ont également occupé la Chambre.

NOUVELLE PAROISSE

Le bill annexant certains lots du canton Kingsley, dans le comté de Drummond, au comté d'Arthabaska, pour les fins paroissiales et municipales de St-Séraphine. La paroisse de St-Séraphine telle qu'érigée civilement par une proclamation en date du 19 février 1912, formera une municipalité de paroisse dans le comté d'Arthabaska sous le nom de "Municipalité de St-Séraphine". Le projet de loi a été expliqué par l'hon. M. Allard. Quelques objections a été soulevées par l'opposition et le bill a été adopté en définitive, puis il a subi sa troisième lecture.

LES PROCES PAR JURY

Le bill de M. Perron amendement l'article 471 du code de procédure civile relativement à la procédure devant jury a été envoyé au comité de législation après avoir subi sa deuxième lecture. Par ce bill M. Perron veut que lorsque la partie adverse dans un procès par jury aura fait sa preuve et exposé sa cause, l'autre partie pourra faire une contre-preuve. Le tribunal pourra à sa discrétion permettre l'audition d'autres témoins. Lorsque l'enquête sera close, la partie sur laquelle reposera le fardeau de la preuve plaidera la première, devant jury, et la partie adverse aura le droit de réplique.

PONT A ST-JEAN D'IBERVILLE

La Chambre a étudié et adopté les résolutions et le bill pourvoyant à la construction d'un pont entre les villes de St-Jean et Iberville, sur la rivière Richelieu. L'hon. M. Taschereau explique le bill.

Le pont métallique qui sera construit entre St-Jean et Iberville ne devra pas coûter plus que deux cents mille piastres, dont \$16,666.67 payables par la ville de St-Jean, et \$83,333.33 payables par la ville d'Iberville, et le gouvernement de la province est autorisé à payer, à même le fonds consolidé du revenu, la moitié de la différence, savoir une somme n'excédant pas \$87,500, pourvu que le gouvernement du Canada se déclare prêt à payer et vote un montant égal à celui contribué par la province.

Une fois terminé, le pont sera soumis à l'entretien des villes de St-Jean et Iberville qui seront tenues pour cela de se conformer aux instructions de l'ingénieur en chef du département des travaux publics. Le pont sera libre et exempt de tous droits de péage.

L'hon. M. Taschereau rappelle les difficultés que le projet de la construction de ce pont a eu à surmonter. M. Benoit, député d'Iberville, et M. Robert, député de St-Jean, se sont déclarés satisfaits du projet de remplacer par un pont en fer le vieux pont en bois qui existe depuis 80 ans.

En réponse à M. Laverigne, l'hon. M. Taschereau dit que le vieux pont qui est condamné depuis longtemps, sera acheté.

Les résolutions sont adoptées et le bill est également adopté en comité général puis en troisième lecture.

LA RESIDENCE DES JUGES

La Chambre adopte en troisième lecture le bill de Sir Lomer Gouin au sujet de la résidence des juges de la Cour Supérieure. Le projet portant à 42 le nombre des juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, 21 juges au lieu de 17 résideront à Montréal. L'un des nouveaux juges est destiné au district du Saguenay

ou de Chicoutimi et Roberval. Ces districts, qui ont une population de 100,000 âmes, n'ont actuellement qu'un juge qui ne peut suffire à la besogne.

La Cour Supérieure comprendra donc 42 juges dont un juge en chef et 41 juges ordinaires. La résidence des juges est déterminée dans le bill comme suit:

«Vingt et un juges de la Cour Supérieure, dont l'un est spécialement chargé du district de Terrebonne, un autre du district de Beauharnois, un autre du district de Richelieu, un autre du district de Pontiac, doivent résider dans la cité de Montréal, cinq dans la cité de Québec, deux dans la cité de Sherbrooke, deux dans la cité de Trois-Rivières, un dans la cité de Hull, ou dans le voisinage immédiat de chacune des localités susdites, un à Mont-Laurier qui exerce aussi ses fonctions ordinaires dans le district d'Ottawa, avec résidence dans la cité de Montréal, un dans le comté de Gaspé qui exerce aussi ses fonctions ordinaires dans celui de Bonaventure, avec résidence à New-Castle ou à Percé, à son choix, deux dans le district de Saguenay, qui exercent aussi leurs fonctions ordinaires dans les districts de Chicoutimi et de Roberval, avec résidence à la Malbaie, dans le district de Saguenay, à Chicoutimi, dans le district de Chicoutimi, ou à Roberval, dans le district de Roberval, à son choix de chacun d'eux, un dans le district de Montmagny, qui exerce ses fonctions ordinaires dans le district de Beauce, avec résidence dans la cité de Québec, et un dans chacun des districts suivants: Arthabaska, Bedford, Iberville, Joliette, Kamouraska et Rimouski, avec résidence aux endroits qui leur sont assignés, suivant la loi.

«Les juges à qui sont assignés, respectivement, les districts de Terrebonne, de Beauharnois, de Richelieu, de Saint-Hyacinthe et de Pontiac, exercent leurs fonctions ordinaires dans toute cour où les juges ont juridiction, lorsque l'exercice de telles fonctions n'est pas requise dans leurs districts respectifs.»

Ce dernier dispositif permet aux juges des districts nommés de résider à Montréal.

Sir Lomer Gouin déclare que la chose lui a été demandée par le juge en chef Davidson qui réclame la présence de ces juges à Montréal. Le barreau de Montréal et ceux des districts intéressés approuvent le changement. Cette amélioration est nécessaire pour la meilleure administration de la justice. Le ministre de la Justice l'approuve et est prêt à donner à ces juges le salaire des juges de Montréal le jour où ils y résideront.

M. Pélouin, député de Richelieu, exprime sa satisfaction sur cette mesure.

M. Cousineau ne croit pas que cela servira à améliorer l'état de choses dont se plaignent les justiciables de Montréal.

M. Tellier, sans s'opposer à la mesure, puisque les intéressés y consentent, mais il regrette que l'on ignore le principe de la décentralisation judiciaire.

Le bill subit sa troisième lecture.

LES VEHICULES-MOTEURS

L'hon. M. McKenzie explique la nouvelle loi concernant les véhicules-moteurs sur l'étude en comité général des résolutions relatives à cette mesure. Celle-ci impose une taxe répartie comme suit:

Véhicule-moteur de vingt-cinq forces ou moins, \$10; de plus de 25 forces et moins que trente-cinq, \$15; de trente-cinq forces et plus et moins que cinquante, \$20; de 50 forces ou plus, \$25.

Le mécanicien ou chauffeur d'un véhicule-moteur ne doit pas faire usage de lampes acétylène, électrique ou autre projeté dans les parties commerciales ou encombrées des cités et des villages, à moins que ces lampes ne soient placées assez bas pour ne pas éblouir ou aveugler un autre conducteur, mécanicien de véhicule-moteur ou un piéton dans les rues et chemins publics, ni rendre, d'aucune manière, dangereuse ou difficile pour tel conducteur, mécanicien de véhicule-moteur ou piéton, la course, la circulation ou la marche dans ces rues ou chemins publics.

La vitesse maximum dans les villes est fixée à 14 milles et à 18 milles pour les campagnes. L'emploi de lumières rouges est prohibé.

L'hon. M. McKenzie explique que le gouvernement, affectant à l'amélioration de la voirie le revenu des taxes

des véhicules-moteurs, il y a jugé à propos d'augmenter ces taxes de \$5. Ces taxes, comparées à celles des autres provinces ou des Etats-Unis, ne sont pas plus élevées.

En réponse à M. Langlois, de St-Louis, le trésorier déclare que c'est la deuxième fois que le gouvernement augmente les taxes.

M. Tellier s'oppose aux taxes tant qu'il ne sera pas prouvé qu'elles sont nécessaires. Dans ce cas, dit-il, on ne l'a pas encore prouvé.

L'hon. M. Taschereau dit que les véhicules-moteurs sont ceux qui brisent le plus les chemins. L'augmentation des taxes donne au gouvernement \$40,000. Il est raisonnable que le gouvernement mette les automobilistes à contribution pour aider à l'amélioration des chemins qu'ils brisent.

M. Langlois, de St-Louis, exprime l'opinion qu'avant d'imposer de nouvelles taxes aux automobilistes, le gouvernement devrait leur donner de bonnes routes.

M. Cousineau propose le renvoi des résolutions à six mois. La proposition est rejetée par un vote de 12 à 41. M. G. Langlois votait avec l'opposition. Les résolutions sont adoptées. Le bill est étudié en comité général où les premières clauses sont adoptées puis le comité rapporte progressivement.

L'EMISSION DES DEBENTURES

La Chambre adopte avec un amendement le bill de M. Perron amendement l'article 452 de la loi des statuts refondus de Québec 1888. Ce bill détermine que les émissions de débentures faites par municipalités doivent être approuvées par la majorité des contribuables. L'amendement apporté au bill est que la nouvelle loi n'affectera pas les causes pendantes quant à ce qui concerne les frais.

À six heures, la séance est suspendue.

À la reprise, à 5.30 heures, la Chambre reprend l'étude du bill de Montréal.

MOTIONS ET INTERPELLATIONS

M. Tellier a donné avis qu'il demandera au gouvernement s'il a demandé des subventions pour la route Québec-Montréal, dans l'affirmative, de quelle manière et à quelle date? Quels sont les sous-missionnaires? Quels sont les délais accordés pour leur travail? Le gouvernement fournira-t-il un surveillant, et dans l'affirmative, quel est son salaire? Quelle est la longueur de la route à construire et quel sera le coût total de l'entreprise, toutes dépenses comprises? Enfin, quelle aide les municipalités traversées vont-elles fournir et où en sont actuellement les travaux?

M. Tellier demande aussi si le gouvernement a reçu quelque communication de M. F.-X. Matte, de St-François du Lac, relativement à un procès de fabrication du fromage, dans l'affirmative, que veut ou propose M. Matte, qui a répondu au gouvernement, et que ne propose-t-il de faire à ce sujet?

M. Gault demandera si le gouvernement a son service un architecte chargé de préparer les plans et devis des académies ou écoles modèles ou élémentaires à la demande des commissions. Dans l'affirmative, qui est cet architecte et quel est son traitement? Le gouvernement fournir-il aux commissions tous les plans et devis dont elles ont besoin pour construire des académies, des écoles modèles ou élémentaires, à la ville ou à la campagne? Par qui sont préparés ces plans et à quelles conditions le gouvernement les fournit-il?

M. Perron proposera un bill: Loi amendement les statuts refondus 1909 en y insérant une nouvelle section et les articles 6119a, 6119b et 6119c.

DELEGATION DE BARBIERS

Une délégation des barbiers de l'Association des barbiers de la Province de Québec dont la dissolution est demandée par un bill présenté ces jours-ci à la Chambre par M. Bouchard, député de St-Hyacinthe, est venue rencontrer le Premier ministre pour demander le renvoi de ce bill.

La délégation se composait d'une quinzaine de barbiers parmi lesquels se trouvaient plusieurs anciens officiers de l'Association, dont le fondateur, M. J. T. Fontaine, de Montréal. Les délégués ont représenté que l'Association des barbiers est indispensable pour la sauvegarde de l'hygiène dans les boutiques, que les boutiques des membres de l'Association sont tenues d'une manière irréprochable, que les livres de l'Association sont présentés chaque année. Ils ont prétendu encore que les ennemis de l'Association sont l'école Meulier qui forme des barbiers dans l'espace de six semaines et certains étrangers, dont un n'est même pas sujet britannique, qui ne veulent pas payer la contribution de \$2 exigée pour l'entrée dans l'Association.

Parlant du bien fait par l'Association, M. Fontaine déclare qu'elle a fait fermer à Montréal plusieurs boutiques malpropres, des sommes assez élevées ayant été emportées à cette

Explosion de francophobie

LA DEFAITE DU DR FREELAND DANS LE QUARTIER SAINT-GEORGE A OTTAWA

Le "Droit" d'Ottawa fait les commentaires suivants au sujet de la défaite du Dr Freeland.

L'élection d'un commissaire d'école dans le quartier St-Georges a causé plus d'émoi que l'élection à la mairie.

Les deux représentants de ce quartier à la commission des écoles séparées étaient M. Samuel Genest, président de la commission, réélu en 1913, et M. le Dr Freeland qui sortait de charge cette année.

La conduite du Dr Freeland, qui s'était fait le champion des droits de la minorité canadienne-française, avait déplu à un certain nombre d'esprits forts qui semblaient avoir conservé comme tradition le fanatisme aveugle qui a donné lieu à des scènes si disgracieuses entre catholiques, il y a quinze et vingt ans.

Ces esprits forts croient que les Canadiens français ne sont ni ce que se cantonner dans les forêts du nord et ne pas les troubler dans la possession paisible du domaine qu'ils croient leur, la province d'Ontario. Ils sont alarmés outre mesure du fait que les Canadiens français forment déjà plus de la moitié des catholiques de la province. Cette peur leur fait tourner la tête.

Il fallait donc faire la lutte au Dr Freeland, qui s'en était rendu compte et ne se cantonnait plus dans les forêts du nord et ne se cantonnait plus dans la possession paisible du domaine qu'ils croient leur, la province d'Ontario.

Après avoir eu plusieurs refus de gens en vue, on a trouvé M. Henderson, un noyau arrivant dans le quartier, un bricoleur homme sans éducation, mais qui n'a d'autre qualification, pour être commissaire d'école, celle d'être un francophobe de la plus belle eau.

La campagne a été vive, animée, on dit bien ouvertement, et l'on donne des noms, des lieux, des dates, que des professeurs de l'Université, de bien entendu des professeurs de langue anglaise, ont fait une campagne de porte en porte contre le Dr Freeland, ou pour être exact, contre les écoles bilingues. On comprend que les prêtres des paroisses St-Joseph Sacré-Coeur pouvaient se mêler à la lutte, ils ont à veiller aux intérêts de leurs paroissiens; mais ces Messieurs ont fait leur travail avec réserve et dignité. Aujourd'hui, le public se demande de quel droit des professeurs d'une Université bilingue se sont jetés dans une lutte contre l'enseignement bilingue. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les professeurs ont mis l'Université dans une bien mauvaise lumière, devant l'opinion publique; et les professeurs ont une telle mentalité, s'ils sont tellement imbuis de francophobie, on peut trouver la raison pourquoi tant de citoyens distingués de l'Ontario, même des Irlandais, prêtent à envoyer leurs fils aux institutions de la province de Québec ou l'on apprend au moins à être juste pour tout le monde. Ce ne sont que quelques exceptions, mais l'Université souffre énormément de ces exceptions qui n'ont pas leur raison d'être.

Les adversaires du Dr Freeland réclament que les Canadiens-français ne devraient pas s'occuper de cette élection; c'était une lutte entre Irlandais et l'on devait les laisser faire. Curieux de raisonnement. Voud un homme qui nous rend justice, le voit à cause de cela avec des adversaires acharnés sur le dos et nous allons le laisser battre sans rien dire.

Ce serait de la lâcheté ignoble. Si la reconnaissance est un sentiment inconnu chez certaines gens, nous savons le captiver chez nous et le traduire par des actes.

C'était le devoir des Canadiens-français de supporter le Dr Freeland et ils l'ont fait généreusement. S'il n'a pas été élu, c'est que tout le monde n'a pas eu le temps de voter. Il y a plus de 800 personnes qui ne sont présentes pour voter, mais comme il n'y avait qu'un seul bureau de votation un peu plus de la moitié seulement ont pu enregistrer leur vote.

Par les années passées il n'y avait que quelques votes et l'on n'avait qu'un seul bureau pour tout le quartier, cette année on a agit de la même manière et la victoire est restée aux mains scrupuleuses dans le choix des moins.

Le Dr Freeland a reçu de nombreuses sympathies, il a pu constater que ses amis et ceux de la justice égale pour tous.

Chose certaine, c'est que le Dr Freeland a non seulement les sympathies de tous les Canadiens-français du continent, mais encore de tous les amis de la justice et du véritable "fairplay".

Sir Lomer Gouin a répondu aux délégués que le bill sera étudié aujourd'hui au comité des bills privés, et il a invité les barbiers à se faire représenter par deux de leurs membres devant ce comité pour faire valoir leurs objections.

La publicité

La publicité donne de l'activité aux magasins, le manque d'annonces accompagne la relâche et le manque d'affaires.

Les Cafés de nuit à Montréal

Quatre d'entre eux devront fermer leurs portes.—La Commission des licences refuse de renouveler leurs permis.

Montréal, 9.—Spéc.—L'énergique campagne contre les cafés de nuit, qualifiés d'autres de prostitution, a porté des fruits, hier, alors que la Commission des Licences a décidé de ne pas renouveler les permis de quatre des cafés sur les six incriminés. Les autres ont bénéficié d'un retard par suite de la prise de nouvelles procédures. Ceux qui fermeront leurs portes sont: Le Parisien, le Regal, l'Arbour et l'Arlington, à moins qu'ils ne réussissent, devant les tribunaux supérieurs, à faire rejeter la décision des commissaires, car ils ont pris, ce matin, des procédures à cet effet.

Jamais on n'avait vu une plus grande foule au Palais de Justice, quand, hier après-midi, les commissaires prirent leurs sièges. Dès l'ouverture de la séance, M. le commissaire Choquet donna lecture d'un grand nombre de lettres réclamant la fermeture des cafés de nuit, puis la parole est donnée tour à tour au juge Eugène Lafontaine, président de la Ligue Antialcoolique, à Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, à M. l'abbé Daly, de l'église St-Anne, au Rev. Bourgeois, président du Comité méthaniste de tempérance et de moralité publique; au Rev. C. A. Williams, pasteur de l'église St-James, à M. J. H. Roberts, secrétaire de la "Dominion Alliance", et au Rev. Arthur French, pasteur de l'église anglicane de St-Jean l'Évangéliste. Tous demandent la suppression des licences aux établissements incriminés; c'est une explosion inattendue de l'opinion publique qui s'est manifestée hier après-midi comme jamais on n'en a vu à Montréal.

Le représentant du "Kastel" annonce alors qu'il s'est produit une fusion des intérêts du Kastel avec un autre établissement du nom de "Gymnase" lequel, par charte fédérale, peut faire du chant, de la musique dans un but de délassement du corps et de l'esprit, et l'étude de ce cas est alors remise à aujourd'hui.

Il en est de même de celui de l'Étoile d'Italie, à qui on a omis de signifier un avis de convocation. Ce n'est que partie remise.

Les différents cafés présentent ensuite leur défense. M. J. E. Prévost, député, parle pour le Regal. Un incident se produit quand, au cours des plaidoiries, un avocat présente des copies de "Star", qui publie la décision des commissaires avant qu'elle ne soit rendue.

Enfin la commission donne lecture de sa décision, que nous publions ci-après.

M. Weir, parlant au nom de la Commission, déclare que, sous prendre le temps de repasser tous les témoignages entendus, les Commissaires sont unanimes à déclarer que les cafés de nuit dont il est question sont, à des degrés divers, coupables de graves infractions à la loi des licences en tolérant le désordre, en encourageant l'indécence et l'immoralité, en permettant à des prostituées des deux sexes d'y séjourner dans un but de pratiques immorales, en violant la loi municipale relativement à la musique et en permettant des danses vulgaires et immorales et en tolérant un relâchement absolument contraire à la bonne tenue sociale.

La Commission a été à ce point étonnée des renseignements qui lui ont été apportés par des personnes religieuses et laïques et elle se flatte également de ce que l'Association des débitants de liqueurs se soit mise au clergé de toute dénomination pour demander que les violeurs de la morale soient sévèrement punis.

Après avoir exposé le côté légal de la décision des Commissaires, M. Weir termine par les remarques suivantes:

"La Commission attire tout particulièrement l'attention des autorités religieuses et de tous ceux qui s'occupent de réformes sociales, sur la nécessité d'attirer des des institutions convenables, par de sages méthodes, le nombre considérable de jeunes femmes infatuées dont plusieurs sont très jeunes, qui, plus ou moins volontairement, mais trop souvent, malheureusement, acceptent l'hospitalité de ces cafés de nuit.

"L'on pourrait fermer ces cafés par un trait de plume. Malheureusement, nous ne pouvons pas facilement ramener dans le bien ceux qui s'en sont éloignés par manque d'éducation ou par manque de courage suffisant dans la lutte pour la vie, ceux qui n'ont pas l'héroïsme de préférer la mort plutôt que la perte de l'honneur, surtout lorsque le vice et l'abaissement sont cachés sous les traits éblouissants des cafés chantant.

"Les révélations qui ont été faites en ces dernières semaines démontrent la nécessité qu'il y a de continuer nos efforts vers une réforme morale. La loi devrait être appliquée ailleurs comme nous l'avons appliquée ici. Et si les pourvoyeurs du vice doivent être poursuivis sans relâche pour sauvegarder l'enfant et l'innocent, il doit toujours y avoir une porte ouverte à la charité chrétienne."

La question des armements

L'ANGLETERRE MAINTIENDRA SA POLITIQUE AFIN DE CONSERVER SA SUPÉRIORITÉ NAVALE

Londres, 9.—Spéciale.—Stanley Owen Backmaster a dit, hier soir, à Riggley, qu'il n'ait ou entre David Lloyd George et W. Spencer Churchill, des accords sur la question des armements.

Le solliciteur général a déclaré que tous les membres du gouvernement ont la même opinion sur ce sujet.

Le gouvernement n'a pas abandonné sa politique d'armement pour conserver la supériorité navale de la Grande-Bretagne; mais en même temps, il doit être bien entendu que la Grande-Bretagne n'a aucune idée d'agression.

Le "Chronicle" prétend que M. Aquith se rendra à Paris la semaine prochaine et que cette visite a pour objet la situation internationale des pays d'Europe.

M. R. W. Brock

Ottawa, 9.—Le professeur R. W. Brock, directeur du service géologique du Canada, a été nommé sous-ministre des mines pour remplacer le docteur A. P. Low, qui a donné sa démission.

Le professeur Brock est né à Perth, Ontario, et il a fait ses études aux collèges d'Ottawa et de Toronto puis aux universités de Queen et de Heidelberg. Il professa d'abord à l'école des mines de Queen puis il fut nommé membre du personnel du service géologique du Canada dont il est le directeur depuis 1901.

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUER

Mort de M. R. Polsson

ORGANISTE ET DEPUTE REGIS-TRATEUR D'ARTHABASKA

Sic-Monique, Nicolet, 8.—Correspondant.—Le jour de la fête de l'Épiphanie, au prône de sa messe paroissiale M. le curé Côté, d'Arthabaska, dans une allocution touchante, annonça à ses paroissiens la mort subite de M. Roméo Polsson.

Médéric Édouard Roméo Polsson, organiste et député-régistrateur d'Arthabaska, est décédé le 2 janvier courant. Il était né à cet endroit, le 13 décembre 1852, du mariage de Dr Édouard Modeste Polsson, médecin, et de Mme Dolphine Bateau. Il avait fait ses études au collège de Nicolet et commencé un cours de médecine à l'Université Laval de Québec.

En 1881, il vint s'établir à Arthabaska où il occupa la charge d'organiste et de député-régistrateur pendant 32 ans.

C'était une âme d'artiste; un tempérament de musicien; sans ambition, sans richesse, confiant dans la Providence qui était bonne pour lui parce qu'il était bon, droit, honnête, charitable, poète satirique à ses heures; compositeur de nombreux morceaux religieux, de quelques messes en parties, de marches militaires de douces mélodies et d'une quantité de cantiques de circonstances sur des paroles de son frère Adolphe Polsson, le barde d'Arthabaska.

Deux de qualités très brillantes, pourtant, il aimait cependant la vie modeste; et il trouvait son seul bonheur auprès de son épouse, Mme Alice Côté, fille de feu le notaire P. Côté, qu'il maria le 9 septembre 1895, au milieu de ses enfants Yvette, Coele, Gérard et Roland, dont il suivait l'éducation avec un soin minutieux et bien paternel; et entouré d'un cercle d'amis, qui comme la chère famille qu'il aime dans le deuil et dans les pleurs l'aimaient sincèrement pour la distinction de son esprit et de sa gaieté charmante.

La mort hélas! l'a traité avec douceur; quelques instants lui ont suffi pour l'enlever de la terre! C'est une grave et sévère leçon pour nous qui le pleurons; et qui pouvons bénéficier de l'avertissement "Ergo parati". Mais espérons-le, Dieu, le jugeant dans son infinie miséricorde, lui a assuré déjà la part des élus.

R. I. P.

Sir James Whitney

SON ETAT EST TOUJOURS TRÈS GRAVE

New-York, 9.—L'état de sir James Whitney est encore le même aujourd'hui, mais l'absence de changement ne laisse pas moins d'optimisme aux personnes de son entourage sur l'issue de la maladie qui met ses jours en danger. Le bulletin publié à 9 heures p. m. par le Dr R. A. Pyne, dit que le Premier ministre n'a pas reposé de la journée, mais qu'il n'y a aucun changement dans son état.

Sir James a encore des moments de délire, mais possède sa connaissance la plupart du temps et s'occupe parfois des choses laissées en arrière par son départ pour le Sud.

L'hon. M. Adam Beck

On le désigne comme successeur probable de sir James Whitney

Toronto, 9.—Advenant le cas où sir James Whitney serait forcé d'abandonner son poste de premier ministre, pour raison de santé, l'hon. M. Adam Beck, suivant la rumeur, serait appelé à former un nouveau cabinet. Il est, dit-on, le meilleur administrateur du cabinet actuel, et il jouit de la confiance générale du public. M. Beck s'est particulièrement distingué dans l'administration du département des mines hydro-électriques.

Violente tempête

Elle a sévi sur la côte du Pacifique

Seattle, Wash., 9.—Les tempêtes se succèdent sur la côte du Pacifique depuis dix jours de San Francisco à la Colombie Anglaise. Plusieurs vaisseaux dans les ports sont incapables de reprendre la mer. Dans toutes les villes de la côte les caves sont inondées et les services de tramway sont interrompus.

La tempête est entrée jusque dans les terres.

A Tacoma, il est tombé six pouces de pluie.

A Aberdeen, Washington, plus de neuf pouces sont tombés.

L'immigration aux Etats-Unis

New-York, 9.—Les autorités d'immigration locales donnent les statistiques suivantes:

Arrivés de passagers d'entrepont aux Etats-Unis pour 1913, 952,834; en 1912, 721,589.

Passagers de seconde classe en 1913, 236,410; en 1912, 198,941. Passagers de première classe, en 1913, 148,956; en 1912, 146,915. Le total, en 1913, est de 1,338,200, et en 1912, 1,066,845 immigrants, ce qui donne une augmentation pour 1913 de 265,855 immigrants.

Religion

Littérature

Science

C. LECIGNE

Anatole France en Angleterre

Les journaux d'outre-Manche sont remplis, depuis huit jours, des discours et des toasts prononcés par M. A. France. On nous les envoie en abrégé ou "in extenso", et c'est chaque fois une surprise nouvelle: est-ce que l'homme parle de tout, et surtout de lui-même; il dit ce qu'il pense, ce qu'il est, ce qu'il n'est pas, ce qu'il voudrait être. Aujourd'hui, il s'affirme socialiste et d'un socialisme qui va tout droit vers l'anarchie; le lendemain, il ne sait plus bien, et il y a dans sa harangue des aperçus qui font songer à la haute esquisse d'une Taine ou d'un Fustel de Coulanges. On sent dans ces variations et ces contradictions la coquette perverse d'un dilettante qui essaie tous les costumes et ne les garde que juste le temps d'une belle parade. Ce jeu n'est qu'un jeu; on le supporte d'autant plus facilement qu'il ne tarde point de fatiguer. Les Anglais, qui sont des gens graves et sérieux, en auront bientôt assez de ces métamorphoses et de ces cabrioles; en un mois, M. A. France aura épuisé leur enthousiasme et aura leur patience.

Je pourrais continuer. On respire ça et là, dans l'oeuvre de M. A. France, cette fleur odorante de goût français et de sagesse française, légère, fraîche, mesurée, et dont la surprise est d'autant plus délicate que souvent rien ne l'annonce et rien ne la suit. Et pourtant, je n'aime pas cet homme, ce nihiliste de salon dont la séduction égoïste à mon esprit, la vieille et banale comparaison de la tête de Méduse; il attire et il tue. Je déteste ce même subtil qui a un brocard toujours prêt sur tous les sujets et qui a fait de son oeuvre amère et contradictoire le manuel du scepticisme le plus dissolvant. Il parle en Angleterre aujourd'hui; il parlera demain dans les séances ou les banquets des Universités populaires. Mais que pourrait-il bien apprendre à l'ouvrier des faubourgs, ce précheur de plaisir qui ne conçoit la vie que sous l'image des festins de "Thais" où les convives, comme écrit V. Hugo :

Le déjeûner un homme d'admirer sans réserve, de s'écouter sans remords vingt pages d'A. France. Vous avez comencé par sourire avoué; vous n'avez pu résister à la tentante séduction de son esprit léger. A la grâce de son style limpide et franc, de sa langue si simple et si pure; et puis, vous vous apercevez qu'il blasphème, qu'il foule aux pieds les choses les plus saintes, les sentiments les plus vénérables, que vous cheminez en compagnie d'un Voltaire, à qui ne répugne point le gros rire de Babelais, et vous rejetez d'un geste de colère le livre qui vous intéresse; d'abord F. Brunetière, en sa qualité d'exécuteur des hautes oeuvres, avait presque des frémissements de rage quand il songeait à A. France. Il était prêt de dire quelque jour "ses grâces peniblement acquises". Je ne crois pas qu'il ait tenu promesse; cet éminent maître n'a eu aucune place dans la collection. Et c'est dommage. Je suis sûr tout de même que Brunetière se fit un peu apaisé en écoutant le murmure limpide de cette langue qui coule comme une eau cristalline sur des cailloux blancs. Il est saisi chez A. France, après l'avoir mis par terre, un des derniers représentants du goût classique. Car la vieille France demeure en cette Ame comme un pastel à demi effacé. L'auteur des "Dieux ont soif" l'aime de tout son cœur; il en aime les oeuvres, les héros et les événements. "O mes frères, disait-il un jour—soyez bannis dans vos oeuvres qui ont préparé les nôtres; soyez bannis dans vos souffrances, qui n'ont pas été stériles. Soyez bannis jusque dans les erreurs de votre courage et de votre simplicité..." Et puis, nous mériter un jour la même louange; puisse-t-on nous rendre un jour ce témoignage que nos enfants sont meilleurs que nous. "Mon Dieu! Je crois bien que nos aïeux ne seraient pas très fiers de quelques-uns de leurs derniers enfants, mais ce respect attendri du passé est une chose si rare en notre temps d'ignorance et d'ingratitude que Brunetière lui-même s'est trouvé quelques raisons d'indulgence pour sa victime délinquente. Et puis, après avoir maudit tant et tant de paradoxes mortels, il se fit peut-être arrêté avec complaisance devant quelques maximes de sagesse de Sylvestre Bonnard. Il en eût écrit la substance solide, le relief saillant et cette brève simplicité qu'il reconnaît les maîtres d'autrefois. Le plomb vil s'y mêle bien de temps à autre à l'or pur, mais il y a de l'or tout de même. Et je vois d'ici la figure de Brunetière devant les phrases comme celles-ci: "Le pauvre sans devoirs possède le plus grand des trésors; il se possède lui-même." "Quand on souffre bien, on souffre moins." "La terre natale nous nourrit non seulement de pain et de vin, mais encore d'idées, de sentiments et de joies." "Être le moins possible, pour être le mieux possible." "Les gens qui n'ont pas eu de ambitions sont terribles; on n'a pas le plaisir sur eux." "Nous avons tous en nous un Don Quichotte et un Sancho que nous voulons, et alors même que Sancho nous persécuté, c'est Don Quichotte qu'il faut admirer..."

Et de plus (ne craignons pas de le dire), il est naturel et il est moral... Le mensonge est de toute beauté chez les hommes. En vérité, le bonhomme, qui devisait jadis sous l'orme du mail, est bien près de finir dans le pesu d'un bandit. Je me le représente à son lit de mort; il s'écroule tranquillement entre sa sœur Zoé et sa fille Pauline, qui lui parlent en vain de Dieu, de l'âme et de ses destinées. On lui fera des obsèques civiles; le petit ehien Riquet se laissera mourir de faim sur la tombe, et, devant cette double catastrophe, M. A. France prononcera quelques touchantes paroles sur la noblesse des existences solitaires vouées au seul culte de la science et de la pensée. La priation sera une évocation des mânes de Riquet, et son exemple d'humilité sera proposé en imitation à ces chiens molins fidèles que sont les hommes. Belle philosophie! "Je suis socialiste", dit A. France. Il n'est même pas cela; il n'est rien de ce qu'on peut enfermer en une formule et qui pourrait se conclure par un effort. "Surris amari aliquid..." Out, de cette oeuvre, il s'exhale quelque chose d'amer, un parfum mortel dont ne consoleront jamais ni les crises du style ni les pétillements de l'esprit. Et plus tard vous me reviez, au jour où je vous quitterai. V. s. mains se joindront à mes mains déjà froides pour le tombeau. Vous pleurez, je souris en songeant à la Vierge auguste qui m'avait tracé mon chemin sur la terre où vous resterez. Dormez, enfants, je prie pour vous Notre Père qui est au Ciel, et pour vous-même, et pour le père, pour le serviteur et pour l'aimé.

mon coeur, brisant ma vie, afin qu'un jour, à votre tour, vous établissiez ces foyers. Mes fils, mes fils, mes bien-aimés, à ma tâche point ne faillirai. Mes fils, vous irez à la guerre. Je vous dirai comment vos pères ont combattu pour le pays. Car c'est le sang qu'ils ont versé qui fait la paix où vous vivez. C'est moi qui conduirez vos habits, et je glisse dans l'étoffe l'image de vos saints patrons et de la Vierge lorraine, protectrice de nos foyers. Si vous mourez, si vous mourez, moi, je vous ensevelirai. Filles aimées, je vous dirai comment l'on tient la fine aiguille qui pique, pique le lin blanc, pour les blessés, pour les enfants. Pres de l'âtre vous veillerez avec moi au repas fumant. Et je vous dirai les chansons par quoi l'on charme les garçons. Je vous conduirai à l'église lorsque vous serez fiancées. Lorsque je m'agenouillerai, vous ne me verrez pas pleurer. Si Dieu le veut, vous servirez la religion au monastère. C'est mon coeur que vous blessez, mes fils, mais je vous bénirai. Là vous priez pour nos péchés.

GEORGES VALOIS
Chant de la mère

Pour donner une idée de la manière et de l'idée, l'une et l'autre très élevées, de M. Georges Valois, dans son beau livre "Le Père", que nous avons annoncé ces jours derniers, nous citerons la très belle page intitulée Chant de la Mère, qui jugera que le livre qui cadre très bien avec cette page, est une oeuvre de valeur pas ordinaire, qui rappelle celles des meilleurs philosophes et moralistes français.

Au soleil de mai baisant vos paupières, voici le sommeil gardé par la mère. Dormez, tout petits; dormez sous la treille qu'a plantée le père. C'est moi qui vous veille. Le père est parti inspecter la terre où pousse le blé qui nous nourrit. Je suis près de vous, et moi, votre mère, je suis votre esclave. Je vous ai portés. Je vous ai nourris. Je vous ai bercés. Je vous ai vêtus. J'ai rougi mes yeux sous la lampe ardente, cousant vos habits, veillant sur vos fièvres, pleurant vos douleurs. J'ai prié pour vous. Loué soit le bon Dieu, qui vous a gardés, pour que je vous serve, que je vous enseigne la foi et ses lois, afin que je donne mon coeur et mon sang à mes tout petits. Ou donc est le temps où j'allais courant avec votre père dans les bois charmants? J'avais des rubans à ma jolie tête. Je portais des fleurs dans une corbeille. Il les effeuillait, me disant tout bas: Passionnement, belle, je vous aime! Je n'y songe plus, sinon pour m'enjoûner que de ce temps-là vous êtes témoins. Fils de mon amour, vous êtes ma joie. Filles de mon amour, vous êtes ma paix. Quand je vieillirai, vous me chanterez l'air de mes vingt ans, comme je l'ai chanté à la mère-grand. Dormez, tout petits. A votre reveil viendra votre père, apportant les fruits cueillis sur la terre. C'est pour les enfants très obéissants. Ecoutez sa voix, sa forte parole; elle est la sagesse, elle est votre loi. Et s'il châtie bien, sachez qu'il vous aime. Il est votre père; il est votre guide; il est mon soutien. Au soleil de mai, baisant vos paupières, voici le sommeil gardé par la mère. Dormez, tout petits; dormez sous la treille qu'a plantée le père. Dormez, enfants, je prie pour vous. Vous avez pris toute ma vie. C'est mon ineffable bonheur. Toutes mes pensées sont pour vous. Tous vos sourires sont pour moi. Mais je frémis car j'ai pensé qu'un jour vient où vous nous quitterez. Ah! que ce jour soit reculé, et que je vous garde au foyer, toujours, toujours, ô mes amours. Mais l'avenir est en vos mains; vous l'attendez, vous le cherchez. Hélas! il est dit que c'est moi, c'est moi qui dois le préparer, brisant

lat. Cette règle inflexible et nécessaire, il l'appliqua rigoureusement aux auteurs de son époque. Supérieur à la plupart des critiques de son temps dans l'application de la beauté littéraire, il savait éminemment la définir et la juger; mais il entraînait plus à fond dans l'examen des oeuvres de l'esprit; il pénétrait jusqu'au vif de l'âme. Quelle influence un écrivain pourra-t-il exercer sur la mentalité, sur la conduite, sur le salut éternel des hommes; voilà ce qu'il recherchait avant tout, parce qu'il y voyait, et à bon droit, l'essentiel. Dans un article sur George Sand, que le chanoine Bontoux a recueilli dans son livre, il rappelle le principe païen d'Horace: les peintres et les poètes ont le privilège de tout oser. Et, nettement, il répliqua: "Le précepte d'Horace n'est point fait pour nous, et des maîtres que nous devons d'abord écouter nous en ont donné d'autres." "On nous a dit: Malheur à celui qui se scandalise de ce qu'il voit." "On nous a dit: Les mauvais entretiens corrompent les bonnes moeurs." "On nous a dit, sur un sujet qui fait la trame ordinaire et presque unique des romans: Qu'il n'en soit pas même question entre nous." "Voilà les règles de l'art chrétien." Ces règles, on le voit, sont directement contraires à la formule libérale et païenne de l'art pour l'art, et Louis Veuillot, tout le premier, est l'un des plus loquaces, un des plus glorieux témoins de la puissance que l'observation de cette loi rigoureuse peut ajouter au génie.

Contre le Liberalisme Littéraire

Parmi les multiples ouvrages publiés à l'occasion du centenaire de Veuillot, le dernier qui vient de paraître est aussi l'un des plus savoureux. Il a pour auteur M. le chanoine Bontoux, directeur du grand séminaire de Gap; il a pour titre: Louis Veuillot et les mauvais maîtres de son temps. Ce livre met en relief un des aspects du combat soutenu par le grand écrivain contre l'erreur libérale—cette erreur que Pie X le genéral particulièrement d'avoir démasquée et poursuivie. Le libéralisme est une mentalité qui s'insinue dans toutes les manifestations de l'activité humaine et marque son empreinte sur tous les travaux de l'esprit; c'est un principe, dont les applications atteignent et ravagent un champ presque illimité. Dans son essence, il est la séparation entre l'homme et son créateur. Il proclame l'indépendance de la créature et, soit dans la direction de la vie, soit dans le gouvernement des Etats, il ne concède à Dieu qu'une part restreinte dont il s'arroge le droit de fixer les bornes. Bien de surprenant, dans ces conditions, qu'il y ait un libéralisme littéraire. Le libéralisme littéraire n'est autre, en effet, que cette audacieuse illusion qui prétend libérer l'écrivain des commandements de Dieu. Il soutient que le talent d'écrire confère à celui qui le possède une indépendance absolue. Cet être privilégié a le droit de tout dire et de tout peindre. Il échappe, dès qu'il prend la plume, aux obligations de la morale vulgaire. Au lieu de reconnaître que l'art est un don de Dieu, et qui doit retourner à Dieu, cette étrange et pernicieuse erreur affirme que l'art ne relève que de lui-même et qu'il trouve en lui-même sa propre fin. Au fond, c'est la fautive théorie de l'art pour l'art. Louis Veuillot, catholique intégral, devait condamner avec énergie ce mensonge ou plutôt cette révolte. Personnellement, il n'écrivait jamais pour le plaisir de jouer avec les mots et de se mirer dans l'harmonie des phrases. Il ne considérait la plume que comme une arme de guerre et un instrument d'auto-

Le miracle qu'il faudrait

La Chambre, il y a quelques semaines, s'était remise—oh! sous ardeur—to discuter la loi qui prétend restreindre les débits de boissons. Depuis, la chute du ministère et le fracas des incidents de Sarverne, la portée exorbitante attribuée aux insolences et aux turpitudes du Teuton Forstner—force devrions-nous dire en prononçant à la française—ont fait oublier l'épisode de ce spectateur criant de la tribune aux députés: "Tas d'alcooliques vous-mêmes! Vous êtes tous des empoisonneurs!" Il généralisait un peu trop; mais son mouvement veut dire quelque chose. L'alcoolisme, comme la décroissance de la natalité, semble un de ces fléaux communs auxquels on ose à peine revenir, tant ils ont été ressassés, vidés, en apparence, de leur contenu. Il faudrait cependant, pour y insister, un courage égal à celui de Jansons lorsqu'il clamait sur les toits: "Encore quarante jours, et Ninive périra." Peut-être alors Ninive ne périrait point. Et, puisque je viens de nommer un prophète, l'un d'eux a écrit un verset où Sarverne l'histoire de l'alcoolisme contemporain: "Elle a conlé sur nous goutte à goutte (stillant), disait Daniel, la malédiction et la détestation." Quelle plus stricte image pourrait-on donner du fléau qui s'étend avec chaque petit verre, chaque aperçif absorbé! Sain Jean voyait, sur la marge d'un horizon sinistre, aux derniers jours du monde, trembler "une mer d'absinthe". Cela mer, si nous ne la refoulons, se propose de nous submerger. Des séjours en Vendée, en Bretagne, en Normandie, m'ont rendu plus tangible l'énormité du péril. L'Ouest, qui ne l'ignore, est atteint plus grièvement que le Midi; et, si les hommes du Midi maintiennent sur le reste de la France leur oppression politique, c'est en partie qu'ils ont plus sobres, ayant en des années un talent, ils gardent des réserves d'activité lucide. Au rebours, un Breton, un Angevin a des chances d'être usé par les innombrables buveries des générations qu'il achève. Et les gens de ces pays s'entendent un point d'honneur absurde de bien porter le boisson. Je me souviens d'une paysanne vendéenne riant de voir son petit gas, qui avait deux ans, lecher d'une longue expertise le fond d'une coupe de vin: "Toi, enonçait-elle avec fierté, tu feras un beau petit soulaï!" Dans les régions où la vigne n'est pas cultivée, la surabondance des pommes équivaut à une calamité publique. Il n'est si mince propriétaire ou fermier qui ne fasse banqueter; et, quand les caves sont pleines d'eau-de-vie, c'est un devoir de vider les fûts. Aussi, dès le matin, les rencontres on begayant, les yeux noyés, presque aveugles. Au salaire de l'ouvrier agricole une bouteille de Calvados est adjointe pour la journée. Cet empoisonnement régulier devient d'autant plus terrible qu'il se tourne en nécessité. Le tremblement des mains et de tout le corps qui prend au réveil les buveurs ne cesse que lorsqu'ils ont tué le ver. Les maîtres donnent souvent aux domestiques l'exemple de plus familial; à midi, dans certains villages, les enfants eux-mêmes sont ivres. Il n'est pas rare, si un nourrisson est trop longtemps, qu'on lui fasse têter un peu de "fine cide". A supposer qu'il résiste au régime, ce sera plus tard un rachitique, un idiot, ou un monstre porté à toutes les perversions mentales. Mais, le dernier effet de cet alcoolisme est d'entraîner la possibilité de l'enfant. Dans les villes, l'effroyable multiplication des estaminets accroit évidemment la débâcle du prolétariat; d'autant plus que les trois quarts des buvettes sont en même temps des lieux de débâche. A Brest, au bas de la Grande-Rue, j'ai compté quatorze bars se suivant sans interruption. Les ouvriers de l'Arsehal, grâce à la jour-

née de huit heures, libres des cinq heures du soir, viennent là se demoler le tempérament. Mais, s'ils ne buvaient qu'au cabaret! Je connais des ménages où le père et la mère se réservent chez eux, chacun sa bouteille de tord-boyaux, le fils et la fille, chacun la sienne, et des scènes violentes se produisent quand l'un d'eux, plus goulé, touche au flacon d'un autre. Le peuple, au reste, ne détient pas le monopole du vice alcoolique. Nulle classe sociale, nul milieu n'en est indemne. Sans doute, on m'opposera le grand nombre de gens qui boivent de l'eau pure, ou qui boivent du vin, comme disait Montaigne, "à la Française, à deux repas, et modérément". Sans doute aussi, sur certains points du territoire, une légère décroissance s'observe dans la consommation des liqueurs fortes; et il serait injuste de faire peser sur le seul alcoolisme la responsabilité des maux sociaux. Mais la somme des Français qu'il n'atteint pas compense-t-elle la masse immense de ceux qu'il dévaste et tue? Je ne parle pas de l'hygiène brutale, mais des habitudes de boisson plus néfastes que l'hygiène. Je songe ici à un homme d'une haute intelligence, d'une vie exemplaire, même sainte à cet égard, qui, s'étant voué au réveil religieux d'une province, et travaillant hardi toutes les nuits, pour empêcher de dormir, avait à portée de sa main un carafon de kirsch; et, chaque fois que le sommeil l'accablait, il se réveillait avec quelques gorgées. Ce suicide à petite dose eut promptement raison de sa vigueur, et sa mort nous a privés d'une précieuse énergie d'apôtre. L'amener les débits, ce serait dans, même si on y parvenait, une défense inefficace contre un mal insinué partout. Mais imposera-t-on même cette anodine mesure? A Lorient, l'éte dernier, lorsque les autorités ont voulu faire un assai timide de restriction, le syndicat des négociants en vins et spiritueux s'est dressé de toute sa puissance devant cet attentat. Nous touchons à une des causes radicales qui maintiennent et aggravent l'alcoolisme; les inadaptés en vivent et ils sont nos maîtres. Dans un livre terrible, la Folie à Paris, un médecin, le docteur Garnier, a dressé le graphique de la progression des cas de démence provoqués par l'alcool entre 1872 et 1880. Durant les quatre premières années, la ligne ascendante suit une direction variable; mais, à partir de 1876, elle devient presque verticale. Son verticalisme coïncide avec la montée de la démagogie. Au cours d'un roman gonflé d'une veine hyperbolique et qui dénote un tempérament superbe, les Compagnies en marche, Nicolas Beaudouin décrit la journée et le soir du 14 juillet, dans un village de la Somme, au café du Progrès ou trône Mme Boulu, surnommée "la république", femme de poids, laquelle domine le maire, futur député du lieu. Comment Mme Boulu consentirait-elle à la ruine de son commerce? Ne soulèverait-elle pas le pays contre un gouvernement qui lui ferait obstacle? Tant que la France n'aura pas éliminé de son sein la démagogie, les remèdes préconisés contre l'alcoolisme auront peu de vertu. Les avons-nous au moins tentés? On voudrait ne pas croire authentique ce mot d'un personnage éminent à quelqu'un qui s'étonnait de ne pas le voir fumer davantage en Bretagne les Sociétés de tempérance: "Plus ils sont saouls, plus ils sont dociles." L'indifférence des uns, la complicité des autres et, chez le plus grand nombre, le pli des habitudes vicieuses semblent donc rendre bien difficile la guérison commune. Il faudrait, pour quelle opérât, un vrai miracle, un miracle plus grand que celui de Jeanne d'Arc, lorsqu'elle boucha hors de France les Anglais, le miracle d'un peuple méritant la grâce de son salut, voulant se libérer de ses erreurs et persévérant dans cette volonté.

L'ACTION SOCIALE

103, RUE SAINTE-ANNE
L'ACTION SOCIALE est imprimée et publiée au No 103 rue Sainte-Anne, Québec, par L'ACTION SOCIALE LIMITEE.

R. X. GARNEAU, Président. N. J. FROULX, Gérant.

ABONNEMENT

Édition quotidienne:
Canada (un an) . . . \$ 5.00
États-Unis (un an) . . . 5.00
Union postale (un an) . . . 5.00
Édit. hebdomadaire:
Canada (un an) . . . 1.00
États-Unis (un an) . . . 1.00
Union postale (un an) . . . 2.50

Lévis et Lauzon

M. LE COMMANDEUR ALP. DESJARDINS

M. le commandeur Alp. Desjardins est tombé malade hier. Il revenait du bureau de la Caisse Populaire un peu avant midi, lorsqu'il s'affaissa sur la rue Eden, privé de connaissance. Des passant le transportèrent dans une maison voisine, et le Dr Lafrère fut appelé en toute hâte. Il lui donna quelques soins et le conduisit ensuite à sa résidence, dans sa voiture. M. Desjardins dut se mettre au lit. Il devra prendre quelques jours de repos pour se remettre complètement de cette indisposition.

MUTATION DE PROPRIÉTÉ

M. Philippe Tremblay, marchand de chantier Russell, vient de faire l'acquisition de la maison que les MM. Sheinks ont construite l'automne dernier sur la rue Fraser, près du bureau d'enregistrement.

UN ARBITRAGE

On sait que le département des chemins de fer à Ottawa a exproprié, il y a quelques mois, aux chantiers Davis, à Lévis, une Hébre de terrain, où on a frisé une certaine construction qui sert à l'embarquement ou au débarquement des bestiaux qui sont expédiés ou qui arrivent par l'intercolonial.

Il s'agit aujourd'hui d'établir exactement la valeur de ce terrain, et trois arbitres ont été nommés: ce sont M. Jos. Gosselin, entrepreneur, M. T. Charland, maire de Lauzon, et M. Parent. Les arbitres ont visité le terrain en question mercredi, et feront rapport prochainement au ministre des chemins de fer.

ARRESTATIONS

La police a arrêté, hier, deux des jeunes gens qui ont commis des désordres, ces jours derniers, sur la rue Eden. Ils se plaignaient entre autres gamines, à insulter les passants. Des Frères Maristes ont été victimes de leurs insultes. Une troisième arrestation a eu lieu aujourd'hui. Les deux premiers ont été libérés sous caution, et tous trois comparaitront à l'Hôtel-de-Ville lundi, le 19.

PERSONNEL

M. T. Charland, maire de Lauzon, partira demain matin pour Montréal. — M. le notaire F. Lamontagne, de St-Félicien, Lac St-Jean, était de passage, hier, au presbytère de Lévis. Il est venu rendre visite à son oncle, Mgr Gosselin.

"LA LUMIERE"

Le bulletin paroissial "La Lumière", sera distribué samedi. Les paroissiens qui ne le recevraient pas demain, pourront le prendre dimanche à la sacristie.

FUNÉRAILLES

Ce matin, à l'église Notre-Dame ont eu lieu les funérailles de Mlle Hortense Lemieux, décédée mardi, à l'âge de 71 ans. Le service a été chanté par M.

l'abbé Luc Fontaine, vicaire à St-Gervais, et l'Inhumation a eu lieu au cimetière Mont-Marie.

Entre autres parents, la défunte laisse sa vieille mère qui est âgée de 95 ans.

ELECTIONS MUNICIPALES

La lutte municipale promet d'être chaude à St-Romuald, si on en croit la rumeur. Les conseillers sortant de charge, MM. J. Gosselin et M. Huard auront, dit-on, de l'opposition. M. Wilfrid Vermeire serait candidat au siège No 1, et M. J. W. Klotz, candidat au siège No 2.

A Notre-Dame de Charney, les conseillers sortant de charge sont MM. Alp Demers et Jean Cantin. Ils ne se présentent plus. On a choisi comme candidat MM. Nap. Goulet et Pierre Langlois. Ils seront probablement élus par acclamation.

A St-Hélène de Breakeyville, les conseillers sortant de charge sont MM. Pierre Cantin et Laurent Blais. On a choisi comme candidats MM. Frs Gosselin et A. Lapierre. Tout indique qu'ils seront élus par acclamation.

A St-Henri village, MM. Alf. Fortin et Ed. Fortier, sortant de charge, seront sans aucun doute, réélus par acclamation. A St-Henri, paroisse, trois conseillers sortent de charge: M. David Demers, le maire actuel, M. Jos. Blanchet et M. A. Pouliot. Les candidats choisis sont MM. Odilon Chartré, Oursipère Fortier et Léonidas Pénitot.

TRIBUNE LIBRE

St-David, 8 janvier 1914. M. le rédacteur.

Ces jours derniers la Commission des Chemins à barrières de la rive sud a reçu une plainte concernant l'état des chemins et c'est à moi qu'on l'a attribuée, surtout en ma qualité de maire.

La Commission serait sage, si elle me permettait de prendre en considération une plainte quelconque, de s'enquérir afin de savoir de qui elle émane.

Pour ma part, je n'ai porté aucune plainte au sujet des chemins; et d'ailleurs je n'en pouvais faire aucune, attendu que nos chemins sont en très bon état.

Votre tout dévoué,
(Signé) JOSEPH LEMIEUX,
Maire de St-David.

REMERCIEMENTS

Quelque peu indisposé, et revenant, après trois semaines d'absence, l'abbé J. A. D'Autheil, de l'Hospice St-Joseph de la Délivrance offre avec effusion du cœur, aux nombreux bons parents, amis et confrères, qui lui ont présenté durant ce temps leurs souhaits de nouvel an. Ses remerciements sincères ainsi que ses hommages et ses souhaits ardents pour l'année 1914.

J. A. D'AUTHEIL, Anc. Curé.

COMMUNICATION

AU CHATEAU-RICHER

La neige est curieuse, mes chers lecteurs, elle s'attache aux ouvertures des maisons et regarde à l'intérieur ce qui s'y passe, elle est aussi silencieuse mais le soleil, qui la change en eau cristalline, lui enlève de temps en temps un secret; cependant, avouons-le, elle parle discrètement. Etant à examiner ces jours-ci ce qui se passait à l'intérieur de l'un de nos magasins, elle aperçut quelques-uns de nos hommes d'affaires qui paraissent discuter une question très sérieusement. Un coup de vent survint qui lui permit de s'envoler de nouveau et d'aller sourir les fenêtres de la maison voisine, se promettant bien d'être plus discrète à l'avenir. Dans ses joyeux ébats, par un jour de grand vent, elle est venue me dire un mot seulement de cette importante discussion et messieurs les membres de ce petit comité, formé par pur hasard, me pardonneront de la divulguer en écrivant ces quelques lignes au sujet de la fermeture des magasins le dimanche.

Pour le moment, examinons, si vous le voulez bien, ce qui se passe dans notre paroisse, tous les dimanches et fêtes de l'année. Avant et après la messe, avant et après les vêpres et durant toute la soirée, c'est-à-dire à toute heure du jour, tous les magasins sont ouverts, on se croirait en plein jour de la semaine; de plus tous les gens de chanter attendent au dimanche pour descendre chercher leurs effets aux magasins, ce sont des faits indéniables.

Que peut avoir de reprehensible une telle manière d'agir le dimanche,

mes chers lecteurs? Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'une paroisse canadienne-française et essentiellement catholique. Or il y a un commandement que tout bon catholique doit observer: "Les dimanches tu garderas en servant Dieu fidèlement." Est-ce sanctifier le dimanche que d'ouvrir le magasin, à vrai dire, toute la journée du dimanche? Est-ce sanctifier le dimanche que de se procurer les provisions pour le chautier comme cela se fait un jour de la semaine? Pourquoi ces gens-là agissent-ils ainsi? La raison est bien simple, c'est que... on vend le dimanche au village.

Une autre raison qu'il faut signaler, c'est que les gens s'habituent avec le temps à considérer la sanctification du dimanche comme une obligation secondaire; ils acquiescent petit à petit une mentalité telle qu'ils remplissent cette obligation seulement lorsque rien ne les empêche... hélas — ce qui arrive rarement.

Une dernière raison, pour ne pas mentionner les autres, c'est qu'ils donnent un très mauvais exemple en assistant ainsi: les jeunes gens, qui travaillent dans les chantiers, voudront faire plus tard, si on ne les empêche pas, ce qu'ils voient faire actuellement par leurs parents et le mauvais exemple donné est le même pour les jeunes gens de la paroisse, ceux-ci s'habituent à voir les magasins ouverts le dimanche et ils en arrivent à considérer, comme une chose ordinaire, voire même une nécessité l'ouverture des magasins les dimanches et fêtes.

Il ne faut pas oublier que, ce qui a perdu notre ancienne mère-patrie, la France, c'est le travail le dimanche et le blasphème, deux grandes plaies sociales dont souffre déjà notre jeune pays. Imitons les paroissiens de L'Ange-Gardien: ce sont non seulement des hommes d'un

vive mais ce sont avant tout des gens d'action car à la demande de leur dévoué pasteur ils ferment leurs magasins les dimanches et fêtes et nous savons par expérience qu'ils refusent énergiquement de vendre quoi que ce soit à tout échet.

Quelqu'un me disait ces jours derniers: "Qui va entreprendre de faire admettre un tel projet?" Permettez-moi de vous suggérer un moyen très efficace, celui-ci: suivant mon humble opinion personnelle, il convient de résoudre au Conseil par laquelle ils demanderont aux marchands, aux bouchers, etc., de vouloir bien ne pas vendre le dimanche.

Ce serait bien là la plus belle oeuvre d'action sociale que des chrétiens convaincus, comme nous en avons à la tête de notre paroisse, puissent faire et je souhaite, en terminant, que cette question ne reste pas en projet, mais qu'elle devienne un fait que nous aurons le plaisir de constater au début de l'année 1914.

UN OBSERVATEUR.

A L'INSTITUT

Conférence à l'Institut Canadien, lundi le 12 janvier, à 8.15 heures p. m., par M. André Bellesort, conférencier de l'Alliance Française. Sujet: Le cosmopolitisme et l'esprit français. La connaissance des pays étrangers en France. Comment les Français ont puisé dans les littératures étrangères. La force et la pénétration de la critique française. Si notre littérature continue d'être une littérature universelle, etc.

M. Bellesort est collaborateur à la Revue des Deux-Mondes, au Correspondant, à la Revue Hebdomadaire, à la Revue Française et conférencier de la Société Châteaubriand. Ouvrages de M. Bellesort: Mythes et Poésies, 1892. La Chanson du Sud, 1896. Reine Coeur, 1898. La Jeune Amérique, 1897. De Ceylan à Manille, 1899. La société japonaise, 1902. La Roumanie contemporaine, 1905. Les Journées et les nuits japonaises, 1906. La Soirée, 1911.

9-315

SYMPATHIES

A une assemblée spéciale tenue conjointement par la Garde Jacques-Cartier et l'Union Dramatique de Québec, la résolution suivante a été unanimement adoptée.

"Il est proposé par J. E. Dion, secondé par Arthur Lachance, que notre confrère, M. Rosaire Bélanger, soit prié d'accepter nos plus sincères sympathies dans le malheur qui le frappe par la mort de son père bien-aimé et que copie de la présente soit transmise à la famille et aux journaux."

P. S.—Les membres iront réciter le chapelet ce soir. Départ de la salle de l'Union à 7.15 heures p. m.

M. l'échevin Campbell

Les amis de M. P. Campbell, échevin du quartier S. Louis depuis plusieurs années, le prient de briguer de nouveau les suffrages des électeurs aux prochaines élections municipales.

Choeur de chant

DES TERTIAIRES DE S. JEAN-BAPTISTE

Les personnes qui font partie du chœur de chant des Tertiaires de S. Jean-Baptiste voudront bien se rendre au jubé de l'orgue, ce soir, à 7 heures, pour chanter à l'heure. Que tous se fassent un devoir d'y assister.

PAR ORDRE.

L'épiphanie à Ste-Foy

Mardi dernier, jour de l'Épiphanie, la fête a été très solennelle à l'église de Ste-Foy. Le chœur était décoré de ses ornements de première classe. M. l'abbé Roy, de Lévis, a offert le Saint-Sacrifice et M. le curé H. A. Scott, dans un sermon instructif et intéressant, a expliqué les leçons qui se dégagent de cette fête de la "vocation des Gentils".

A l'orgue, le programme musical fut des plus heureux. On a chanté la messe sur l'air des cantiques de Noël, d'après arrangement fait par l'organiste L. A. Robitaille. Divers soli ont été rendus avec succès par MM. P. N. Robitaille, Charles Moreau, J. B. Boivin, Théodore Myrand. A la fin de la messe, M. O. Côté a chanté: "O saint berceau".

Tous les paroissiens sont satisfaits de la fête et espèrent assister de nouveau à de telles solennités.

MESSAGER DE MARIE

Reine des Coeurs, publié à Eastview, Centre, Ont.

Sommaire de janvier.—Bonne année.—Les Epousailles de Marie.—La parfaite dévotion à la Ste-Vierge et la dévotion au Sacré-Coeur.—Six ans chez les Noirs.—Nouvelles des Missions: Hospitalité mal payée. Aventures de voyage en Colombie du Sud.—Près de la Crèche, poésie.—Variétés: La Vierge et les Magas, L'offrande des petits Nazaréens.—Parfaite dévotion à Marie d'après Montfort et Archevêque de Marie Reine des C.—Nouvelles locales.

M. l'abbé Edouard Guay

UNE BELLE DEMONSTRATION

Une belle et touchante démonstration a eu lieu hier soir à la salle de la Providence, à St-Malo.

Les paroissiens qui apprennent, il y a quelques jours, la nomination de M. l'abbé Edouard Guay, premier vicaire de cette paroisse, à la cure de St-Gérard de Majella, n'ont pas voulu le laisser partir sans lui offrir un témoignage bien évident de leur attachement à sa personne. Aussi un grand nombre de citoyens se sont rendus à la Providence où ils ont rencontré le nouveau curé de St-Gérard, une dernière fois avant son départ.

M. l'abbé Guay fit son entrée à 8 heures et fut l'objet d'un chaleureuse ovation.

Il était accompagné des abbés J. H. Bouffard, curé, J. O. Brousseau, de St-Damien, U. Martel et V. Pouliot, vicaires.

M. le notaire Philéas Cantin, au nom des paroissiens, lut une magnifique adresse remerciant les sentiments de grande cordialité. Mlle Marie-Blanche Cantin présenta alors au héros de la fête une riche gerbe de roses puis Mlle Cécile Marchand, la sœur aînée, lui offrit un bouquet de fleurs.

Divers autres objets de valeur et de grande utilité furent présentés; le tout formait un montant de \$365.

M. l'abbé Guay sut trouver dans son cœur de prêtre et son esprit primesautier une réponse finement construite et à la hauteur de la solennité de la démonstration. Sa habileté littéraire ne le cédait en rien à la spiritualité de ses réparties locales. Il déclara, en somme, que les trois années qu'il a passées à St-Malo sont les plus belles depuis sa prêtrise.

Il gardera un très doux souvenir des paroissiens et des paroissiennes de St-Malo, paroisse modèle, futur centre de Québec.

M. le curé adressa la parole à la suite de M. Guay. Il fit l'éloge de ce dernier qui a fait beaucoup de bien, travaillant à l'avancement moral, intellectuel et matériel de la paroisse. Il souhaite un bonjour parfait à M. le curé de St-Gérard de Majella.

M. U. Martel, vicaire, offrit ses félicitations à son ancien confrère au vicariat de St-Malo. Il assure M. Guay que M. l'abbé Pouliot et lui iront le voir souvent à sa nouvelle cure; ils iront y chercher un peu de cette gaieté dont le nouveau curé semble être le dispensateur.

M. l'abbé Ed. Guay donna une franche poignée de mains à tous et se retira accompagné d'un groupe d'intimes.

La fête a été très belle et significative. M. l'abbé Ed. Guay sera regretté à St-Malo.

Les nôtres dans l'Ouest

Succès d'examen

Il nous arrive souvent d'avoir à signaler les succès de nos québécois dans les provinces-occidentales.

Aujourd'hui il nous fait plaisir et honneur d'enregistrer ceux d'anciens étudiants de Laval qui, là-bas, contribuent au renom de notre Université.

Les résultats des examens pour l'admission à la pratique de la médecine dans la Saskatchewan viennent d'être connus. Et parmi les vingt-sept candidats admis, les nôtres sont, comme d'habitude, aux premières places. En effet, M. le Dr P. E. Lavoie, diplômé à Laval, l'été dernier, occupe la première place. M. le Dr Roméo Paré, autre gradué de Laval, est arrivé fort deuxième, pendant qu'un troisième, ancien de Laval également, le Dr A. Sorey, se classait cinquième.

Nous tenons à féliciter nos amis de leur succès, lequel démontre la valeur de l'enseignement donné à Laval, comme aussi, peut-être, la supériorité de l'examen écrit sur l'oral, comme appréciation de la valeur relative des concurrents.

L'un de ces trois heureux, M. le Dr Paré, est un jeune de notre ville, dont plusieurs, surtout dans St-Roch, où il habitait, ont pu admirer l'énergie et le mérite.

Elections d'officiers

Hier soir a été tenue l'assemblée générale annuelle de la société S. George, à laquelle a été faite l'élection des officiers suivants: président, W. M. Dobell; 1er vice-président, W. G. Hinds; secrétaire, C. V. Norris; ass. secrétaire, W. S. Champion; aumôniers, les Rvds L. W. Williams et le docteur F. G. Scott; médecins, A.-R.-F. Hubbard; membres du conseil d'administration: H. Staveley, H. F. Machin, A. Veasey, A. C. Joseph, L. Evans, John Shaw, E. T. Nesbitt, le lieutenant, col. Jones, l'hon. R. Turner, W. H. Wiggs, J. F. Burstall, F. O. Judge, G. W. Parmelee, C. C. Smith, et G. F. Slaton; membres du sous-comité de charité, W. H. Wiggs, président; l'hon. R. Turner, lieutenant, col. Jones et A. C. Joseph; membres du sous-comité des comptes, P. G. Owen, L. Evans et E. T. Nesbitt.

Nous avons commencé notre inventaire



A voir les tables dégarnies et les vides dans les tablettes, tout nous fait prévoir que le résultat sera au-dessus de nos espérances.

Nous voulons que nos clients profitent eux aussi de nos succès, qui, en réalité, sont dus à leur distingué patronage.

Nous vous prions d'attendre notre vente de Janvier.

qui sera la plus considérable que nous n'ayions jamais faite.

Nous vous prouverons par les occasions extraordinaires que nous vous donnerons pendant cette vente, que notre intention est bien de continuer à mériter votre entière confiance, et que notre désir est de marcher toujours de l'avant dans la voie du progrès et conserver longtemps la bonne réputation de la maison.



Gants longs pour soirées

Lorsque vous avez à acheter des gants longs, pour soirées, venez ici. Nous avons le "see plus ultra", comme qualité. Nos gants longs en chevreau proviennent des meilleurs gantiers du monde et nous n'hésitons pas à les recommander à nos élégantes. Nous avons des gants de 12, 14 et 20 boutons dans tous les coloris que l'on peut désirer. La paire. \$1.75, \$2.50 et \$3.00

La plus attrayante musique en feuilles, au monde, 3 copies pour 25c

Par la maille, 10c chaque, frais de port payés

Pourquoi acheter de la musique ridicule que l'on oublie au bout d'une semaine quand pour moins d'argent vous pouvez faire l'acquisition d'œuvres immortelles provenant des plus grands compositeurs de musique du monde.

La musique en feuilles est au zénith de la perfection dans la Century Edition; cette édition comprend une liste considérable de morceaux de musique vocale et instrumentale destinés à vivre aussi longtemps que l'art musical. Bien que le prix de cette musique en feuilles soit extrêmement modéré, elle ne vaut pas moins sous tous les rapports la musique la plus dispendieuse que vous puissiez acheter. Le papier est tout aussi bon et les pressés qui servent à l'impression de cette musique sont excellentes. C'est en en publiant d'énormes quantités à la fois qu'on trouve moyen de vendre cette musique à aussi bon marché.

Une liste de la "Century Edition" est presque un index complet des meilleures compositions musicales connues. La compilation et la publication de cette édition sont plus qu'une entreprise commerciale. C'est un monument à la mémoire de grands compositeurs qui se sont immortalisés.

Voici un certain nombre de morceaux choisis de cette liste:

SOLOS POUR PIANOS	DUO POUR PIANOS
Le poêle mourant, par Gottschalk.	Invitation à la danse, par Weber.
Rustle of Spring, par Sinding.	Les Sylphes, de Bachmann.
Fleurs et Pouspères (Flowers and Ferns), par Keiser.	La marche de Lohengrin, par Wagner.
Rhapsodie No II, de Liszt.	Poète et Paysan, ouverture, par Von Suppé.
Le Sonnet du Clair de Lune, de Beethoven.	Ouverture de Zampa, par Herold.
L'ouverture de Guillaume Tell, de Rossini.	Danse Espagnole, par Moskowski.
Salut à Pouch, par Romakki.	Valse Bleue, par Margis.
Impromptu fantasie, de Chopin.	SOLOS DE VIOLON AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO
La Scintille, par Gottschalk.	Ave Maria, de Gounod.
Sixième Nocturne, de Liszt.	Sérénade des Anges, de Braga.
L'Argentine, par Ketterer.	Romance en Bénoit, par Rubenstein.
La Gazelle, par Wellenhaus.	Flower Song, par Lange.
Tarantelle, de Mills.	Simple avey, par Thomé.
Les Sylphes, de Bachmann.	Berceuse de Jocelyn, par Godard.
"Twittering of the Birds", par Dewey.	

Instruments de Musique

Les musiciens, à tous les degrés de l'échelle, commencent comme experts, reçoivent certainement toute assortment d'instruments de musique intéressant et séduisant. Nous avons d'excellentes valeurs à leur disposition dans divers instruments.

La mandoline "Echo", magnifique instrument avec clavier en bois de rose, marques de position en nacre et clés en ivoire parfaitement fini. Prix. \$10.00

Accordeons d'excellente qualité, pour \$1.50, \$3.00, \$5.00 et \$6.00

Clarinette en MI, par D. Noblet & Fils, faite en ébénite, bois qui n'affecte aucune température quelconque; cet instrument a trois clés et deux anneaux. Prix régulier \$25.00, pour. \$20.00

Le cornet "Artiste", magnifique instrument en argent triple plaqué, avec pavillon en or et gravure dorée. Ce cornet a un son très puissant et très riche. Prix spécial. \$35.00

LA COMPAGNIE PAQUET

DIVISION DU DÉTAIL
127-172, RUE ST-JOSEPH.

Surveillez les journaux de demain pour l'annonce de notre immense vente

Samedi, nous allons faire étinceler sous les yeux de tout un monde dans la fièvre de l'attente, les brillantes nouvelles de notre grande vente de Janvier, qui est appelée à rester comme un stupéfiant exemple d'occasions transcendantes.

Nous allons employer tout une page dans les journaux pour donner les détails extraordinaires d'une vente dont on conservera un impérissable souvenir.

Janvier a toujours été un mois de valeurs spéciales, mais, cette année, prenant en considération la rareté de l'argent due à diverses causes, nous nous proposons de nous surpasser dans les réductions de prix.

Nous avons fini notre inventaire, et nous sommes occupés maintenant à préparer la plus grande vente que la maison Paquet n'ait jamais faite depuis sa fondation. Il y a rivalité entre tous les rayons de la maison. On cherche à se surpasser en bons marchés et cette concurrence va certainement donner lieu à des occasions comme on n'en a jamais revues.

Ce ne sera pas une vente ordinaire, mais une colossale combinaison de ventes spéciales qui vont produire des occasions d'économies par milliers et dont chacun aura sa part.

Ne manquez pas de lire notre annonce dans les journaux de samedi.

Visitez notre Rayon de Portraits Prime

Venez visiter les splendides portraits que nous avons fait faire pour de nos principaux citoyens. Vous pouvez avoir un excellent portrait en blanc et noir d'après une photographie quelconque, grandeur de buste, une figure seulement, en nous présentant pour \$10.00 valant de coupous pour portraits. Il ne vous reste plus après qu'à faire l'acquisition d'un cadre de \$1.00 ou plus pour l'encadrer. Le portrait ne vous coûte rien; cependant c'est un portrait que vous ne pourriez avoir nulle part à moins de débourser plusieurs dollars.

Epiceries de choix

Nous allons avoir, samedi, un autre magnifique lot de dinces, oies et poulets engraisés au lait. Ce sont des volailles qui ont été spécialement engraisées au lait, elles sont grasses et succulentes; ce sont les meilleures volailles dans le marché.

Oeufs strictement frais reçus de la campagne.	Mustard Dressing, de Heinz, la jarre. 19c
Salaide de fruits, dessert de Hejeux, la bouteille 45c et 75c	Marinades de toutes sortes et en mesures de toutes les grandeurs.
Gingembre vert en conserve, de Kellier, la jarre. 60c	Pois français, de 14c et plus.
Cerises au Maraschino, la bouteille. 25c, 50c et 75c	Champignons en canettes, 15c à 30c
Toute espèce de confitures, telles que confitures de Smith, Sharwood, Chiver, Arimer, Cross & Blackwell et Kellier.	Biscuits anglais fantaisie de Peak, Preen et Huntley & Palmer, en une immense variété de différentes espèces et d'une qualité sans rivale.
Macedoine de fruits, de Sharwood, délicieuses friandises, la bouteille. 50c	Bonnes pommes, six différentes variétés, le quart de minot, 25c
Lemon Curd, de Chiver, la bouteille. 35c	Figues pour cuire, la livre 7c
Fruits de toutes sortes en sirop, en canettes et en bouteilles.	Dattes séparées, pour pudding, 3 livres pour. 22c
Bouts d'asperges, de Libby, 30c, Moyenne grandeur 40c	Poires vertes évanouies, pour cuire, la livre. 7c
Asperges entières, de Griffin & Kelly, 38c, ou bouts d'asperges. 25c	Oives fâchées, 15c, 20c, 30c et 45c.
Mince Meat, de Chiver, la jarre. 35c	Oives ordinaires, 20c, 45c, 50c et 60c.
Sauces de toutes sortes, sauces de Lox & Perrin, Holbrook, Cross & Blackwell, Heinz, Pan Yan H. P. Universal et Sauce Chilli. Préparation pour salade, la bouteille 12c, 25c et 40c	Jarres d'un gallon. \$2.00
	Oives mères, de Californie, 30c
	Sucre brun clair, 10 livres pour. 44c
	Sucre granulé, sac de 20 livres. 92c
	Variété miel de trèfle blanc, la jarre. 20c et 30c

Jouets à moitié prix

Les jouets qui nous restent disparaissent très rapidement; si vous voulez profiter de notre offre de jouets pour moitié prix, nous vous conseillons de venir ici samedi. Il est certain qu'après samedi prochain, notre variété de jouets ne sera pas loin d'être épuisée.

Nos archives s'enrichissent

DE PRÉCIEUX DOCUMENTS SE RAPPORTANT AU PREMIER TEMPS DE NOTRE HISTOIRE.

Ottawa, 8.—Un lot de manuscrits, cartes et autres documents se rapportant aux premiers temps du Canada vient d'être transmis aux archives du Dominion. Ces documents représentent dans une certaine mesure les premiers fruits du travail de la Commission royale des archives nommée récemment, mais ils sont dus en grande partie aux recherches du Dr A. E. Douby, sous-ministre et archiviste du Dominion. Il y a, entre autres choses, la série complète des journaux de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse depuis 1749, date de l'occupation anglaise, jusqu'en 1909. Ce sont les premiers registres du gouvernement du Canada sous la domination anglaise, qui comptent parmi les documents les plus importants des archives. C'est le gouvernement britannique qui a fait don de ces documents au Canada.

Les journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada depuis 1792, constituent une autre collection complète, en anglais et en français. Ces documents ont été trouvés parmi d'autres papiers oubliés dans les départements d'Ottawa. La série la plus intéressante peut-être est celle des atlas datant de 1636, époque où Charles Ier était encore sur le trône. L'une de ces cartes, œuvre de Hexham, géographe royal, montre que l'Amérique du Nord était alors assez exactement définie comme continent, quant aux côtes orientales et méridionales, mais assez mal connue ailleurs. Le golfe de Californie y est tracé jusqu'à la frontière actuelle qui sépare la Colombie Anglaise des Etats de l'Ouest.

Bien que manquant d'exactitude sous plusieurs rapports, cependant, l'atlas contient de beaux exemples d'un travail alors considéré comme une œuvre d'art plutôt que comme une science.

Abonnez-vous au BULLETIN DE LA FERME à 25c par année. Il vous renseignera sur toutes les questions à l'ordre du jour. 13 n.oh.

La Turquie s'arme

ELLE SERAIT À PRÉPARER UNE EXPÉDITION CONTRE LA GRECE

Londres, 8.—Spéciale.—Une dépêche de Constantinople du 6 que des associations financières sont faites secrètement par la Turquie en vue de l'achat de nouveaux navires de guerre. Ce serait l'indication d'une prochaine expédition de la Turquie contre la Grèce. 40,000 hommes sont déjà stationnés à Alvali, sur les côtes de l'Asie Mineure, prêts à reprendre Mytilène, conquise par les Serbes dans la dernière guerre.

La tempérance dans Ontario

Les tempérants ont gagné 15 nouveaux districts

Toronto, 8.—Les élections municipales ont lieu, dans la province d'Ontario, au cours de la première semaine de janvier. On a profité pour soumettre à l'électorat toutes les questions qui relèvent du vote populaire, comme la prohibition, les règlements d'emprunt, les privilèges, etc.

D'après les rapports reçus aux quartiers généraux de la Dominion Alliance des tempérants ont gagné quinze districts nouveaux. Dans dix-neuf endroits, l'Alliance n'a pu obtenir la majorité nécessaire des trois-cinquièmes; dans cinq, la majorité s'est déclarée contre l'option locale.

Individu dangereux

LA POLICE EST À SA RECHERCHE

Les tramways 45 et 46, en service dans la côte du Palais, ont servi de cible, hier soir, vers 9.20 heures, à un feu dangeux et inconnu jusqu'à présent. Des personnes disent avoir vu un homme armé d'un fusil au coin des Remparts et, comme les deux tramways se rencontraient, il tira deux balles, qui cassèrent les vitres et vinrent se loger dans la boiserie.

On fit des recherches de cet homme mais inutilement. On a confié l'affaire au détective Walsh, qui, espérons-le, nous débarrassera bientôt de ce personnage indésirable. 13 n.oh.

Une jeune fille séquestrée

L'italien qui la retenait prisonnière est arrêté

Montréal, 8.—Spéciale.—L'arrestation de Bernadette Santini, âgée de 22 ans, et domiciliée No 6 rue Richmond, vient d'éclaircir le mystère qui entourait la disparition de la jeune Ruby Coles, le 29 septembre dernier.

Depuis cette date la jeune fille aurait été prisonnière de l'accusé. Ruby Coles arrivait d'Angleterre à bord du "Coclico" il y a trois mois. Elle était alors fiancée à un nommé John Keller qu'elle devait épouser le 15 décembre. En attendant le mariage elle trouva une position comme domestique dans une famille de Westmount.

Le 29 septembre, elle rencontra Santini qui lui promit un emploi plus lucratif. Elle le suivit et depuis ce jour elle demeura sa prisonnière. Son fiancé ne la voyant plus eut des soupçons et avertit la gendarmerie. Après d'actives recherches l'Italien fut arrêté.

M. Birrell à Dublin

Il l'a échappé belle

Dublin, 8.—Une ballé a été tirée hier au château de Dublin, dans la chambre du secrétaire en chef d'Irlande, le T. H. Augustin Birrell. On croit que cette tentative a été faite pour protester contre la constitution d'une commission de police pour faire enquête sur les déviances récentes.

Brûlée en mer

20 personnes sont sauvées de la barque "Eubek"

Astoria, Ore. 8.—La barque allemande Eubek est arrivée ici, de bonne heure, hier, de Santa Rosalia, Mexique. Elle ramène le capitaine W. Masters, sa femme, ses deux fillettes et seize hommes de l'équipage de la barque anglaise Battle-Abey, brûlée en mer, le 28 décembre 1913. Les sinistrés ont beaucoup soufferts de la mauvaise température.

La barque Battle-Abey était la propriété de Hind Rolph & Co, de San Francisco.

Le BULLETIN DE LA FERME vous démontrera la valeur d'un vingt cinq centins qui est le prix de son abonnement pour 1 an. 13 n.oh.

Les incendies à Vienne

Vienne, 8.—Dans la ville de Vienne, qui a une population de 2,093,000 âmes et une superficie de 106 milles carrés, le feu n'a causé, pendant l'année dernière, que pour \$355,000 de dommages. Le nombre des feux a été de 1,902. Dans les premiers six mois de la même année, il y a eu à New-York \$,155 feux, qui ont causé des dommages évalués à \$5,820,000.

Des feux de Vienne, 47 sont considérés comme des grands feux, qui ont pu être éteints avec deux ou plus de deux boyaux à incendie. Le manque de précaution dans l'usage des allumettes et des lumières a été la cause de 214 des 1,902 feux. Il en est 18 qui ont été allumés par des incendiaires.

Il a été sonné, dans cette ville, 2,158 alarmes; il importe de faire remarquer que l'on y requiert les services de la brigade de feu lorsqu'il arrive un accident quelconque, si peu grave soit-il, et un pigeon se trouve pris entre les fils téléphoniques, par exemple.

Vente de blanc

Notre grande vente de blanc a lieu actuellement à nos prix de manufacture qui sont généralement très bas mais qui ont été réduits encore pour cette vente.

Nous fabriquons nous-même nos marchandises de sorte que nous avons l'assortiment le plus considérable de la ville.

Comparez nos prix avec ceux des autres maisons; vous apprécierez alors notre offre.

La Cie BON-TON, 421-423, rue St-Joseph

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DES ŒUVRES

LE CONSEIL CENTRAL de la CROIX NOIRE

Direction générale de la Société diocésaine de Tempérance de la Croix Noire, au diocèse de Québec.

Bulletin et organe: LE CROISÉ.

Revue mensuelle, prix, 50 sous.

Avec remise de 50 p. c. aux membres de l'A. C. J. C. et aux écoliers en général, par groupes.

101 - RUE STE-ANNE - 101

CASE POSTALE, 126.

QUÉBEC

TÉLÉPHONE BELL, 3105

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC. À LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE

PREMIER CONGRÈS DE TEMPÉRANCE DU DIOCÈSE DE QUÉBEC, 1910.—Compte rendu. Un fort volume de 500 pages, grand in-octavo, prix 75 sous, franco par la poste.

STATUTS ET RÈGLEMENTS de la Société de Tempérance de la Croix Noire, diocèse de Québec; 3 sous l'unité; \$3.00 le cent.

RECHERCHES pour l'inscription des membres des sections locales de la Croix Noire et des Comités paroissiaux de l'Action Sociale Catholique; indispensable au Directeur ou Secrétaire de ces organisations, dans les paroisses; \$1.50 l'unité; franco par la poste.

UN SINGULIER JUGEMENT et LA LUTTE ANTIALCOOLIQUE et LES BRASSEURS. Deux tracts récents, des "Lectures sociales populaires" de l'Action Sociale Catholique; le premier traitant d'un cas de jurisprudence libéralisante; le second des dangers de la bière comme agent d'alcoolisation, n'en déplace au Brasseur. Le premier de ces tracts coûte 15 sous l'unité; \$1.50 la douzaine, \$10 le cent; l'autre, 10 sous l'unité; \$1.00 la douzaine, \$5.50 le cent.

VOIX DU CONGRÈS.—Tirage à part du chapitre essentiel du Compte rendu du Premier Congrès de Tempérance de Québec. Résumé des travaux et revendications du congrès; programme d'action antialcoolique. L'unité, 5 sous; 50 sous la douzaine; au cent, \$3.00.

L'ALCOOLISME.—Extrait du troisième volume des Elements Philosophiques Chrétiennes, de M. l'abbé S.-A. Lortie, professeur de Théologie, à l'Université Laval de Québec. L'unité, 5 sous; à la douzaine, 40 sous; au cent, \$2.00.

DIRECTOIRE POUR LA LUTTE CONTRE LES DÉBITS DE BOISSON.—Prohibition.—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 22 pages grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

PETITE CROIX NOIRE, smaltée, inserté d'argent, insigne officiel de la Société de Tempérance de la Croix Noire. L'unité, 17 sous; à la douzaine, \$2.00; au cent, \$18.00.

LE POISON MAÇONNIQUE; étude sur la franc-maçonnerie française en province de Québec, par M. l'abbé Antonio Huot. Tract No 1 des "Lectures sociales populaires", éditions de l'Action Sociale Catholique; 5 sous l'unité; 40 sous la douzaine; \$3.00 le cent.

LE BIEN PATERNEL. Nouvelle canadienne exquise, prêchant l'amour de la terre et la fidélité au sol natal, par Jean Duterroir.—Rare, 10 sous l'unité.

UN GRAND POLITIQUE CATHOLIQUE. Carl Lueger, bourgmestre de Vienne par Liber. Etude historique, alerte et saillant comme un ouvrage d'imagination, sur le caractère féodal du noble chrétien social que fut Lueger, bien digne de servir d'exemple à quiconque entend "vivre ses convictions de catholique", au sein de la vie publique. Tract No 2 des "Lectures sociales populaires"; éditions de l'Action Sociale Catholique; 5 sous l'unité; 40 sous la douzaine; \$3.00 le cent.

CARTES POSTALES ARTISTIQUES DE LA MAISON DE LA BONNE PRESSE: superbe série de tableaux, comprenant les sujets suivants, entre autres: —Le catéchisme en images, 25 cartes. —L'Épiphanie de Jeanne d'Arc, 25 cartes. —Sainte-Cécile, 13 cartes. —Sainte-Elisabeth de Hongrie (13) et la Résurrection de Lazare (12); 25 cartes. —Sainte-Elisabeth de Hongrie (13) et jeunesse de Sainte-Elisabeth (12); 25 cartes. —Mes Cartes postales: tableaux de maîtres, 5 cartes. Le Secrétariat général des Œuvres de l'A. S. C. accepte les commandes et fait parvenir les envois, aux conditions suivantes: Par série complète, sous enveloppe: 1 sou l'unité. Au cent, d'une même série ou de séries différentes, 95 sous. Au mille, mêmes conditions, \$5.50.



On peut voir nos verrières, à Québec, dans l'église de St-Jean-Baptiste, la chapelle du Séminaire, du Patronage, l'église de Notre-Dame du Chemin, la Basilique de Ste-Anne de Beaupré et dans toutes les villes du Canada.

B. Léonard,
53, rue St-Jean.

Courriers de la Province

A NOS CORRESPONDANTS

Ceux de nos correspondants qui ont des nouvelles à nous communiquer par téléphone voudront bien, durant le jour, appeler le No 3105, et après 6 heures du soir, téléphoner à la résidence du Directeur de l'Action Sociale, No 2139.

S. GREGOIRE
Séance publique.
S. Grégoire, Nicolet, 7.—Le dernier dimanche du dernier mois de l'an 1913, les amis de l'éducation en grand nombre, hommes et femmes, avaient le plaisir d'assister à une séance aussi agréable qu'intéressante donnée à la salle publique par les élèves des RR. Pères de notre Académie, afin de rendre compte des opérations du dernier semestre.

Il y eut du chant et de la musique pour faire entendre. Les deux chanteuses par les jeunes Marie Richard et P. Roy, 20 une jolie chanson en choeur intitulée "Le Souvenir", que leur professeur de musique accompagnait au piano. Puis l'orchestre qui volontiers sait prêter son concours en pareille circonstance, sut flatter l'oreille de l'auditoire en jouant quelques jolis morceaux de son répertoire.

Enfin, entre temps, M. le Directeur de la maison, le Rév. Frère Benoit, distribua les mentions honorables indiquant le nombre de points obtenus et le rang occupé par chaque élève dans sa classe. Il fut même donné un prix littéraire au plus méritant dans chaque division, ce qui augmenta le zèle et l'émulation parmi les jeunes concurrents.

Cette fois, les prix furent gagnés par : M. Robert Hébert et Ph. Poisson du cours commercial; de MM. Bellevue et L. Labarre de la 2e classe; de Ludger Turcotte et Henri Hamé de la 3e classe. Les premiers nommés sont de la 1ère division de leur classe.

Invité à dire un mot, pour clore la séance, M. le Dr Trudel parla de l'importance de notre Académie, de la nécessité de soutenir nos institutions canadiennes et régionales, de l'obligation pour les élèves de suivre tout le cours d'enseignement, d'étudier fort l'histoire du Canada et la langue française pour devenir de bons patriotes.

Joyeuse et satisfaisante, l'assistance se dispersa au son de la musique et du salut au Roi.

Marguillier nouveau.
A été élu marguillier M. Gédéon Noël, cultivateur, en remplacement de M. Nap. Picard, sorti de charge.

Neige.
Il y a encore si peu de neige en nos endroits que l'on ne peut faire les charrages ordinaires de la saison.

Glace.
Le pont de glace s'est formé sur

stiale a fait le recensement qui compte actuellement 120 familles. Compromant 898 âmes, dont 640 communiants.

Pendant l'année 1913 il y a eu dans la paroisse 32 baptêmes, 20 sépultures dont 9 adultes et 11 enfants, 6 mariages.

A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An un grand nombre d'étrangers étaient dans notre village pour rendre visite à leurs parents et amis.

M. Alexandre Ribeau, instituteur, est allé passer sa vacance au milieu des s'ena demeurant aux Grandines, Portneuf.

S. BRUNO
Noël.
S. Bruno, Kamouraska, 7.—Prouque tous les paroissiens se sont fait un devoir de se rendre, malgré les mauvais temps qu'il faisait, à la messe de minuit.

M. Talbot, E. St-Pierre de l'église de Ste-Anne de la Pevatière est venu aider à notre bon et dévoué curé.

Le choeur de l'orgue était dirigé par Mme et M. Adélaïde Michaud les solos ont été très bien rendus à la messe de l'aurore ainsi qu'à la messe du jour.

Voici le programme et les noms de ceux et de celles qui ont prêté leur concours, pour solos.

Avant la messe de minuit. Ca Mlle Mary Langellier, institutrice. Offertoire. Solo Adeste Fideles, M. Jas. Lajoie.

MESSE DE L'AURE
Les anges dans nos campagnes. Solo, Mlle Marie Gagné.
Le ciel est noir, la terre est blanche. Solo, Mlle Mary Langellier, institutrice.

Il est né le divin enfant. Solo, M. R. Langellier.
Dans cette étable. Solo, Maitina Gagné.

Au saint herceau. Solo, Alvin Brind.
Après la messe: Suspens pendant deux douze harmonie. Solo, Marie Gagné.

A LA MESSE DU JOUR
Le fils du roi de gloire. Solo, Mme A. J. Michaud.

Le salut fut chanté en choeur par toutes les jeunes filles. L'orgue fut tenu par M. A. J. Michaud.

La messe de minuit fut chantée par M. l'abbé St-Pierre, et la messe du jour par M. le curé Paradis. La sermon fut donné par l'abbé St-Pierre.

S. EPHREM
Marguillier.
S. Ephrem, Beauce, 7.—M. Eugène Goulet a été élu marguillier, en remplacement de M. Louis Furet, sortant de charge.

Vacances.
Les élèves qui fréquentent les collèges nous sont arrivés tout joyeux pour passer les vacances du jour de l'an parmi nous. Ils trouvent les jours trop courts et appréhendent déjà le départ.

En promenade.
Mlle Desnoelles, Veilleux, institutrice, et l'illustre de Lévis, est en promenade chez ses parents.

M. Aldele Cloutier, agent à Theford est en promenade dans sa famille.

Statistiques.
Durant l'année 1913, il y a eu 24 mariages, 41 sépultures et 104 baptêmes, contre 19 mariages, 50 sépultures et 133 baptêmes l'an dernier. Donc il y a eu 29 baptêmes de moins cette année. Un grand penseur disait un jour: "Une nombreuse famille, c'est une richesse".

Température.
J'avais promis des précipitations à ceux qui passeraient honorablement les fêtes du jour de l'an, et je me fais plaisir aujourd'hui de venir en adresser à toute la paroisse. Ça été vraiment défiant de votre comment tous les sens se sont perdus. On entend dire partout, qu'on n'a jamais vu un jour de l'an si paisible. Vraiment les paroissiens de S. Ephrem ont prouvé qu'ils avaient de l'honneur, du savoir-vivre et de l'esprit chrétien. C'est réellement un grand pas de fait dans le progrès de la température. Tout de même nous être de plus en plus juste, il faudrait peut-être indiquer quelques ombres très légères, à certains coins du tableau; mais, ce sont des quantités si négligeables de leur nature, et à cause du peu d'importance qu'elles ont qu'il vaut mieux la peine d'en faire l'analyse.

Spectacle.
Elle disparaît de plus en plus cette coutume de passer le temps des fêtes dans le Gin ou le Whiskey. Ceux

qui avaient abandonné cette coutume y a quelques années, ont été surpris par d'autres, et chaque année voit les rangs des tempérants s'accroître de nouveaux membres. Choix étonnant: c'est que les retardataires, ceux qui sont encore ancrés dans cette habitude ont maintenant honte, et se cachent pour vider la malheureuse cruche. Il est maintenant regardé comme un déshonneur de voir rentrer la cruche dans une maison. Tout le monde en parle, et c'est le sujet de toutes les conversations.

Alors donc toujours de l'avant! Que les convertis persévèrent et travaillent à la conversion des autres. Tout le monde comprend l'importance d'une loi qui emboîterait des agents de venir inviter nos pays de cette malheureuse habitude. Et c'est pourquoi tous désirent que les articles 7 et 8 de la Commission des Licences soient hautement considérés par l'Assemblée.

UN ENNEMI DE L'ALCOOL
S. OCTAVE DE METIS
Noël.
S. Octave, Matane, 7.—La messe de minuit fut solennelle. L'église illuminée paraissait très bien. L'autel surtout était magnifiquement décoré.

Un choeur nombreux nous fit entendre des beaux cantiques de circonstance. Mlle Céline Hudon, organiste de la paroisse, avait préparé un certain nombre de jeunes filles et garçons qui ont très bien rendu les cantiques de Noël qui ont charmé nos auditeurs. Une foule nombreuse s'est approchée de la Sainte Table.

Heure d'adoration.
Une belle et imposante cérémonie eut lieu pour finir l'année 1913 et saluer l'aurore de 1914. Une heure d'adoration nocturne devant le S. Sacrement. La vaste église était envahie par une foule compacte accourue de toute la paroisse. Pour cette circonstance l'illumination du temple religieux était fort jolie. Les enfants du village firent les frais du chant.

"Adoro te, choeur.
"L'ouï soit à tout instant", solo par Mlle Marie-Louise Theriault et Marie-Anne Levesque.

"Devant l'autel où repose sans cesse mon doux Jésus", solo par Mlle Alma Levesque.

"Près de l'autel où rayonne l'hostie", solo par M. Ernest Morin, âgé de 8 ans.

"Parce Domine", par M. Albert Morin, 9 ans.

"Tantum ergo", choeur.
Samedi le 2 janvier, messe chantée par les Enfants de Marie.

Introit, par Mlle Antoinette Bellisle.

Kyrie, Mlle Laure Martin.
Gloria, Mlle Laure Landry.
Graduel, O. Sanctissima, par Mlle Ophélie Richard.

Credo, Mlle Ophélie Richard.
Offertoire, Sud Tuum, Mlle Alphonse Dubé.

Sanctus, Mlle Alphonse Dubé.
Agnus Dei, Mlle Laure Landry.
Communions, O. Cor Jesu, choeur.
Sortie, Adressons notre hommage, Mlle Laure Martin.

Organiste, Mlle Céline Hudon.

En visite.
M. et Mme Joseph Jean, de Campbellton, M. et Mme Emile Paul, de Sandy Bay, étaient en visite chez M. François Jean, à l'occasion du Jour de l'An.

La tante Esthère est venue passer les vacances de Noël et du Jour de l'An dans leur famille.

MM. Eustache Langis, Herménégilde et Landry, du Séminaire de Rimouki; Paul Arthur Hudon et Philippe Bégin, du collège de Chatham, N. B.; Mlle Elise McMillan et Juliette Lebe, de l'école Normale de Rimouki; Mlle Juliette Caron, de l'école ménagère de S. Paschal.

Marguillier.
M. Jules Savard a été élu marguillier en remplacement de M. Ars Dubé, sortant de charge.

S. NICOLAS
Statistiques paroissiales.
S. Nicolas, Lévis, 7.—M. le curé a donné, le jour de l'An, au prône, les quelques statistiques suivantes: la paroisse de S. Nicolas compte 275 familles comprenant 1,466 âmes dont 1,115 communiants et 291 non communiants. Pendant l'année 1913, il y a eu 16 sépultures dont 8 d'adultes et 8 d'enfants, 46 baptêmes et 11 mariages.

Comme les années dernières les paroissiens ont répondu avec générosité à l'appel qu'il leur a fait de venir en aide au couvent des Soeurs de la Charité de notre paroisse. Ils ont promis de donner pour cette institution 119 charges de bois et 109 minutes de parates.

En vente à nos Bureaux

103, rue Ste-Anne, Québec, (Canada).

- CERTIFICATS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE, \$3.00 le cent.
- PLUTOT LA MORT, (roman japonais), 50 sous.
- LE MANUEL DES PARENTS CHRETIENS: 35 sous broché; 50 sous relié.
- LES NOMS DE BAPTEME: 10 sous (à la douzaine, 75 sous).
- L'AUTORITE SOCIALE: 10 sous (\$1.00 la douzaine).
- LETTRE PASTORALE des Pères du Premier Concile Plénier (1909): 10 sous (\$1.00 la douzaine).
- L'EGLISE CATHOLIQUE AU CANADA: 10 sous.
- LA COLONISATION ET LA FORET, par Mgr C. K. Laflamme: 10 sous.
- RACE ET RELIGION: 25 sous la douzaine.
- PRIERES ET CEREMONIES de l'ordination à la prêtrise: 5 sous l'unité, 40 sous la douzaine, \$2.50 le cent.
- MOIS DU TRES SAINT ROSAIRE: 5 sous la douz.; 40 sous le cent; \$1.50 pour 500 et \$3.00 du 1,000.
- MOIS DE S. JOSEPH: 5 sous la douz.; 25 sous le cent; \$1.50 le mille.
- MOIS DU SACRE-COEUR: 5 sous la douz.; 25 sous le cent; \$1.50 le mille.
- NEUVAIN AU S. ESPRIT: 5 sous l'unité; 25 sous la douz.; \$1.50 le cent.
- PRECIEUX TRESOR SPIRITUEL: 5 sous la douz.; 25 sous le cent; \$1.50 le mille.
- LE CIEL OUVERT PAR LA PRATIQUE DES TROIS "AVE MARIA": 5 sous la douz.; 25 sous le cent; \$1.50 le mille.
- PRIERES QUOTIDIENNES: 10 sous l'unité; \$1.00 la douz.; \$8.00 le cent.
- PRIERE POUR LA DIFFUSION DE LA COMMUNION QUOTIDIENNE: le 1000, \$1.00; 500, 75 sous; 20 sous le 100 et 5 sous la douzaine.
- LE DIABLE EST AUX VACHES: 5 sous l'exemplaire; 45 sous la douz.; \$3.50 le cent.
- LE MIROIR DES GENS MARIÉS: 10 sous l'unité; 75 sous la douz.; \$5.00 le cent.

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur.

L'ACTION SOCIALE, LTÉE,

TELEPHONE 3131.

Le Miroir des Cens Mariés

PAR LE PERE A. GENA, C.S.S.R.

Cette brochure contient les obligations du mariage et une liste alphabétique de noms de baptême.

Prix: 10 l'exemplaire; 75c la douzaine, non franco; \$3.00 le cent.

S'adresser à l'Action Sociale et chez M. Garnier.

LE TAROL EST LE SPECIFIQUE CONTRE LES MALADIES DES POUMONS DE LA GORGE ET DES BRONCHES

CROYEZ MOI

Vient de paraître, "Theologia Moralis", tractatus IV, De Jure et Justitia", par M. l'abbé C. N. Garlóp, S. T. D., professeur de morale au Séminaire de Québec.

\$1.25 l'unité. A la douzaine, \$15.00.

En vente à nos bureaux.

SS. "LUSITANIA"

14 JANVIER

NOUS AVONS DEUX BELLES CABINES SUR CE BATEAU, POUR CE DÉPART À DES CONDITIONS très AVANTAGEUSES.

Bonne aubaine à un prompt acheteur.

S'adresser immédiatement chez

HONE & RIVET, Agence Générale de Voyages

31, rue Buade, Québec. (Via-à-vis la Basilique). Tél. 4104

UNE SUGGESTION POUR LES FETES

Les verres Toric pour les lognons ou les lunettes sont de beaucoup les meilleurs au point de vue de l'optique. Les oculistes et les opticiens les recommandent parce qu'ils donnent meilleure satisfaction. La différence dans les prix est minime, une telle aubaine est appréciable.

P. G. LACASSE

OPTICIEN ET OPTOMETRISTE
40, rue de la Fabrique
QUEBEC

FEUILLETON DE "L'ACTION SOCIALE"

Le Val d'Or

Scènes Mexicaines. — Gabriel Ferry

No 215.
"C'est l'oeuvre de ce coquin de médis, sans doute, murmura Pepe; nous n'aurons pas trop de tous nos yeux pour ne rien perdre de ce qui peut se passer derrière cet amas de peaux. Tenez, un homme pourrait presque s'y tenir debout à présent, et un homme debout nous dominerait à peu près."
— Ah! dit le Canadien, j'aperçois la bas, à main gauche, les buissons qui remuent, quoique si imperceptiblement, que l'Indien qui les agite doit penser que nous prenons la main d'un homme pour le vent."
L'endroit que designait Bois-Rosé était à l'extrémité des rochers opposée à celle où s'élevait le rempart de peaux de buffles. Une saillie de roc protégeait une ouverture par laquelle un homme pouvait s'avancer et jeter un regard au-dessous de lui, presque sans danger.
"Bah! dit Pepe, laissez ce drôle, et défiez-vous plutôt du médis et de son abominable père."
— Non, vous dis-je; c'est le ciel qui nous livre l'instigateur de cet infernal guet-apens, reprit Bois-Rosé avec un accent de fureur concentrée. Le voyez-vous?"
A l'abri derrière la saillie du roc, presque invisible à travers une franche épaisse de verdure, un homme, dont l'oeil perçant du Canadien devina plutôt qu'il ne voyait la position, était accroupi sur le rocher, immobile et n'osant encore écartier tout à fait le rideau de feuillage.
"Obliquez le canon de votre carabine, Pepe, s'écria le Canadien. La!... bien! qu'il ne dépasse pas la pierre qui vous couvre... et maintenant..."
Une explosion de la carabine du chasseur espagnol interrompit le Canadien qui, moins bien placé que Pepe, avait cédé à celui-ci le soin de la vengeance commune.
Baraja, frappé à la tête, dévolut son corps comme un serpent blessé, et l'appui lui manquant, il glissa sur le flanc des rochers, entraînant avec lui un pan de la draperie de verdure qui les tapissait, et tomba dans le val d'Or. Là, dans les dernières convulsions, ses mains crispées tracèrent un long sillon au milieu de cet or qu'il payait de son sang et qu'il mordait en expirant.
Par un hasard presque providentiel, le pan de verdure qu'il avait entraîné avec lui vola de nouveau le trésor à l'oeil de tout homme qui en ignorait l'existence. A l'exception de Diaz et des trois chasseurs, ce fatal secret avait coûté la vie à tous ses possesseurs.
Quant à Baraja, son expiation avait été complète. La peine du talion l'avait atteint avec un inexorable rigueur. Les tortures morales qu'il avait endurées au fatal poteau vengeaient celles d'Oroche, et comme le gambusino, emportant son or avec lui dans l'abîme, Baraja venait de rendre le dernier soupir sur le trésor qu'il avait si ardemment convoité.

"Le coquin est dans l'or jusqu'au cou, dit philosophiquement Pepe.
— Dieu est juste", ajouta le Canadien.
Et les trois justiciers du désert échangèrent un regard de vengeance satisfait.
"Cherchez maintenant ou est le trésor qu'on l'avait promis, médis du diable, dit l'Espagnol; décidément, j'ai bien fait de voler la surface du vallón."
Le ciel s'était couvert petit à petit pendant cette nouvelle exécution, et l'écho répéta les premiers et sourds grondements du tonnerre lointain; puis un profond et majestueux silence succéda à la voix de l'orage qui allait bientôt éclater.
"Une terrible nuit se prépare, dit Bois-Rosé, pendant laquelle nous aurons à lutter contre les hommes et contre les éléments déchaînés. Fabian, glissez-vous en rampant jusqu'au bord opposé de la plate-forme, et voyez si notre poudre est bien à l'abri, vu le cas où l'orage viendrait à éclater avant la nuit. En même temps, jetez un coup d'oeil sur la plaine au-dessous de vous, et assurez-vous si les quatre coquins qui sont là-bas n'ont pas quitté leur tanière."
Pendant que le jeune homme s'éloignait silencieusement pour obéir aux ordres du Canadien, celui-ci poussa un soupir et dit à l'Espagnol:
"Mon ame est sombre comme ces nuages qui portent la pluie et le

tonnerre. Je sens mon coeur faible comme celui d'une femme; de nous pressentiments, dont je ne voudrais pas trahir la pensée à cet enfant qui est à mes côtés, ont abattu ce courage dont j'avais été si fier jusqu'à ce jour. Pepe, n'avez-vous rien à dire pour consoler votre vieux compagnon de périls?"
— Bien, mon pauvre Bois-Rosé, répondit le carabinier, sinon que si, ce dont Dieu me préserve, une balle de ces démons venait à vous...
— Je ne parle pas de moi, interrompit le coureur des bois; si je fais cas de la vie maintenant, c'est un peu pour vous et surtout pour l'abîme. Ne vous offensez pas de ma franchise; car j'ajoute qu'en-tre vous deux il me semble que l'ar-riverais au déclin de mes jours comme sur l'un de ces beaux et larges fleuves aux rives sauvages et fleuries, dont nous avons si souvent suivi le cours ensemble dans notre canot d'écorce, allumant ici le feu de notre bivouac de nuit à l'ombre des sumacs et des magnoliers, nous arrêtant plus loin pour trapper les castors ou pour chasser les daims qui venaient à l'abreuvoir. J'ai peur d'autre chose que de perdre la vie.
— Je vous comprends, dit Pepe; vous craignez d'être séparé, mais sans mourir, comme vous le fûtes déjà.
(A suivre)

NOUVELLES SPORTIVES

La deuxième joute à Québec

Elle aura lieu demain à l'Aréna.--L'Ontario sera l'adversaire du Québec.--Une grande joute en perspective.

Les champions de la N. H. A. feront samedi prochain leur seconde apparition sur la glace québécoise, sous les yeux de leurs admirateurs.

L'adversaire du Québec sera demain l'Ontario, club qui a essuyé plusieurs revers depuis le commencement de la saison mais qui pourrait bien être, comme son prédécesseur, le Teanumish, une botte à surprise.

En tout cas, la joute de samedi, qui remplira sûrement l'Aréna d'une foule enthousiaste, ne sera pas dépourvue d'intérêt, loin de là.

Les hommes de Jimmy Murphy, qui ont fait indiger une défaite au Canadien à Montréal sont redoublés de confiance. Le Québec les attend de pied ferme et avec confiance, mais il n'a certes pas l'assurance d'un succès sûr qu'il lui faudra batailler énergiquement du commencement à la fin pour le remporter.

La victoire de mercredi, à Montréal, prouve que les champions sont redoublés de confiance. On les verra donc, samedi, dans une forme supérieure qui réserve aux nombreux amateurs de l'Aréna de recevoir la visite, demain, l'un des plus beaux spectacles de la saison.

Les champions dispostront de leur meilleure équipe. Les visiteurs d'autre part, ne négligeront rien pour plus pour faire bonne figure. Ils ont en outre en lice avec leurs plus redoutables équipiers décidés à vaincre et à livrer pour cela la plus rude des batailles.

Les équipes s'affronteront comme suit: Québec, Ontario, Moran, Buis, Hébert.

COURRIER DE PLESSISVILLE

Revenons à notre premier sujet, celui de nos industries et de notre progrès matériel, sujet que nous avons interrompu pour ne pas laisser trop vieillir quelques notes sur le fête de Noël qui pouvaient être intéressantes pour un certain nombre de mois.

La Cie Savoie-Guy emploie en moyenne 70 à 75 hommes. Elle a pour surintendant M. F. T. Savoie, ex-M. P.; pour gérant, M. Arth. Savoie; Les directeurs sont MM. C. E. Gosselin, F. T. Savoie, Alf. Savoie, L. J. Gosselin, Geo. Savoie, Ingénieur-démarqueur, M. Victor Lambert; voyagEUR de commerce, MM. Napoléon et Daniel Hude; comptable, Rom. Lambert; correspondant, Orlin Savoie; commis, E. Simonneau; J. M. Boissonneault, D. St-Hilaire; contre-maître des usines, M. G. Boissonneault.

La Cie des Cuirs et Chaussures est la plus jeune de nos industries; elle n'a encore que deux années d'existence. Comme toute industrie naissante elle a eu elle aussi sa période de tâtonnements et d'hésitation. Il lui a fallu recourir un peu partout et au hasard la main d'œuvre expérimentée qui manquait, puis faire ensuite une judicieuse sélection parmi tous ces experts dont les connaissances ne répondaient pas toujours à leurs recommandations; il lui a fallu se faire connaître, attirer des clients, se trouver des marchés avantageux; établir ses lignes de commerce dans le cuir et la chaussure; régulariser sa production et la mettre en rapport avec son capital et son crédit; il lui a fallu mettre la dernière main à l'organisation intérieure de l'établissement, et le dernier complément à l'outillage. Tout cela on le comprend ne se fait pas en un jour. Cette tâche délicate et difficile du début a été complétée pendant l'année mil neuf cent treize grâce surtout à l'inlassable activité du gérant de la compagnie, M. Eud. Fournier.

"La Cie des Cuirs et Chaussures" est donc maintenant en état de marcher de l'avant et de faire des bénéfices. Chaque semaine elle produit mille paires de chaussures et trois cents paires de cuir. La meilleure preuve de la supériorité de ses marchandises, c'est qu'elle obtient toujours les plus hauts prix du marché et que sa production est loin de suffire aux commandes qui lui viennent. C'est là un résultat qui devra paraître plus que satisfaisant à tous ceux du moins qui connaissent combien le commerce du cuir et de la chaussure est difficile, délicat et coûteux.

La compagnie emploie 50 personnes; Gérant, M. Eudore Fournier; secrétaire-trésorier, J. A. Rousseau; voyageur de commerce, Geo. Huchard; commis, A. Bradette et Alb. Blondeau. Ses directeurs sont: MM. Alf. Savoie, Honoré Grenier, La Houde, de Plessisville; La. Fréchet,

de St-Ferdinand, et A. Gosselin, de La Noë.

Manufacture de moulins Pour clore ce chapitre de nos industries, disons un mot de la manufacture de moulins à battre de M. J. H. Tardif, qui est l'une des plus anciennes industries de notre village. M. Tardif en est le seul propriétaire. S'il n'a pas donné à son établissement tout le développement qu'il devrait avoir c'est qu'il a connu le malheur. En deux fois, il a vu sa fabrique détruite de fond en comble par le feu, et à chaque fois, il l'a relevée de ses ruines sans autre secours que sa propre énergie et sans autre aide pécuniaire que ses propres ressources. Mais si cet établissement n'est pas l'un des plus vastes du genre, il n'est cependant surpassé par aucun autre pour la qualité de sa production. Tous ceux qui connaissent M. Tardif savent quel soin et quelle attention il donne aux commandes qui lui sont faites, et tous ceux qui ont fait affaire avec lui, dans le passé ont pu apprécier avec quelle perfection sont fabriquées les machines à battre, ou autres objets de menuiserie qui sortent de sa manufacture. C'est cette qualité supérieure de ses produits qui a permis à cette fabrique de lutter avec avantage contre la concurrence de compagnies plus riches et plus puissantes qu'elle.

M. Tardif se déclare satisfait de l'année mil neuf cent treize et commence la nouvelle année plein d'espérance et plein d'un courage qui ne vieillit pas. Succès et prospérité à toutes nos industries pendant l'année 1914. Une nouvelle correspondance suivra bientôt.

Chiffres paroissiaux Le recensement de la paroisse a donné une population totale de 1560 Ames, 1218 communicants, 265 familles complètes, 28 familles où il y a un veuf ou une veuve, 26 familles dont le mari ou la femme est irlandais ou américaine. 361 enfants sont inscrits à l'école paroissiale, 11 fréquentent l'école publique, 6 vont à l'école irlandaise. En 1913, 71 baptêmes, 5 mariages, 25 sépultures ont été enregistrés.

Nouveau Cercle Les jeunes filles de la paroisse s'organisent pour fonder parmi elles un "Cercle du Parler Français". Le succès paraît assuré; il est bien souhaité.

Nouvelle école Il est maintenant décidé qu'un terrain sera consacré à la construction d'une nouvelle école paroissiale. Les souscriptions sont ouvertes. Le nouveau corps de la bâtisse sera de 60 x 80 pieds et de trois étages. Le premier sera une grande salle avec théâtre et les deux autres donneront 8 classes. On y adjoncra la bâtisse de la première école et les deux autres maisons de la paroisse, dont l'une servait temporairement d'école, sont à vendre.

Accident M. Alfred Latulippe, matelot de la marine américaine, de passage à Dover, a tenté de se suicider ici, le jour de Noël. Il se précipita dans la mer. Le poumon gauche et trois côtes furent brisées. Transporté à l'hôpital de cette ville il y demeure encore souffrant. On ne croit pas qu'il survive à sa grave blessure. Le malheureux paraît avoir agi sous l'empire du découragement; mais la souffrance, la vision du prêtre, celle de sa mère, ont changé ses sentiments; il attend maintenant la mort comme un courageux et bon chrétien.

Décès M. Jos. Proulx, veuf, âgé de 65 ans, est décédé subitement le 29 décembre dernier. Il était à dîner, quel que temps après le dîner, lorsqu'il n'aurait plus de mal; il était mort. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 30 janvier.

Quelle est son plan? Le chemin de fer Boston & Maine vient d'obtenir du conseil de ville de Dover de discontinuer l'usage des parties de rues près de la station. Etant déjà propriétaire des terrains avoisinants, cette Cie en fait l'acquisition. Ces changements intéressent beaucoup les églises irlandaise et canadienne situées sur la rue voisine, et seront pour elles un avantage ou un inconvénient, selon le plan que suivra la Cie. Quel est ce plan? C'est ce qu'on se demande.

Une ère de progrès Elle est inaugurée de ce que la Chambre de Commerce de cette ville a atteint le chiffre de 500 membres et que, comme conséquence, plusieurs industries nouvelles viendront s'établir ici. Actuellement, le progrès est plutôt stationnaire.

ROSE QUEEN

VENTE Ouverture le 7 Janvier

de LINGERIE LA CIE BON-TON, 421-424, rue St-Joseph

ARENA SAMEDI, 10 JANVIER Championnat de la N. H. A. Ontario vs Québec (Champion) Admission: 50c, 75c, \$1.00, \$1.25 et \$1.50. Loges \$2.00

Des billets sont en vente chez Arthur Julien, rue St-Jean, N. B. Bélanger, rue St-Joseph, Arthur Beaudoin, rue St-Joseph, Club des Marchands, rue de la Couronne, Hôtel Eldorado, rue St-Joseph, J. B. Hawley, rue St-Joseph, J. O'Neill, marché Finlay, Jos. Côté, 18, rue St-Jean, et à l'Aréna, de 9.30 heures du matin à 10 heures du soir.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE AGENTS.—On demande des agents sollicitateurs pouvant se réaliser un salaire de \$25.00 à \$30.00 par semaine, s'adresser au No 123 rue St-Joseph. 2-30

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille pour faire la correspondance française et anglaise, connaissant le "typewriter" la sténographie française et la tenue des livres. S'adresser à La Cie J. A. GAULIN Lésé, Beauport. 2-30

SERVANTE.—On demande une servante s'adresser à M. J. N. Beaumont, 504 rue St-Vallier, St-Sauveur. 5-30

A VENDRE MAISON.—Une magnifique propriété, en voie de construction, sur la rue Prévost, à Québec, à vendre par le propriétaire, à vendre pour le prix de \$1,000. Une occasion exceptionnelle pour un acheteur sérieux. S'adresser immédiatement à SHALONKA & FRÈRE, entrepreneur-général, No 31 rue Guenette, N.-D. de Lévis. Bell. Tél. 248; Nat. 255. 10-30

TERRA.—Belle grande ferme de 10 arpents de largeur par 28 de profondeur, avec un mille de culture, avec toutes les commodités, à vendre par le propriétaire, à vendre par le prix de \$1,000. Une occasion exceptionnelle pour un acheteur sérieux. S'adresser à M. ALFRED HEBERT, Berthier en bas, comté de Montserrat. 10-30

LOGEMENT.—Magnifique logement de cinq chambres avec toutes les commodités modernes, au No 5 rue Hébert. Deux chambres de 15 x 10 avec armoires, chaudière de bain. Le four, le réfrigérateur et le chauffe-eau sont à vendre. S'adresser à M. ALFRED HEBERT, Berthier en bas, comté de Montserrat. 12-30

AVIS MM. Shalenska & frère ont l'honneur d'informer leurs clients et le public de Lévis en général, qu'ils ont ajouté à leurs divers départements celui d'entrepreneurs plombiers et poseurs d'appareils à eau chaude, chauffage, etc. Comme MM. Shalenska & frère s'occupent déjà de menuiserie générale, d'entrepreneurs de peinture, imitation, tapiserie, etc., et qu'ils tiennent toutes les marchandises nécessaires à ces travaux à leur magasin, rue Guenette, tous ceux qui voudront bien les honorer de leur patronage dans ces différentes lignes seront servis avec soin et promptitude et seront entièrement satisfaits tant de la qualité des marchandises que des prix demandés. Spécialité au magasin: image et encadrement.

SHALONKA & FRÈRE, Entre-général, 34 rue Guenette, N.-D. de Lévis. Bell. Tél. 248.—National 255. 16-30

Apprenez l'Anglais A moyen du Phonographe Edison méthode I. C. S., agréable, facile, peu coûteuse. Demandez notre catalogue descriptif. J. P. TARDIF, International Correspondence School, 115, rue St-Jean, Québec. 23-30

BRULEUR RADIOLITE POUR LAMPES A L'HUILE La grande rivale du gaz ou de l'électricité, 35c chaque, 3 pour \$1.00, par la maille frais payés. Prix spéciaux aux marchands. J. COCHRANE, 366, rue Richelieu. Tél. 4920

WALLACE COLLEGE 22, RUE ST-STANISLAS, QUEBEC 10ème ANNEE

Les matières suivantes sont enseignées: la tenue des livres, la sténographie, la géographie, les mathématiques, le dessin, la musique et les langues modernes. Pas de vacances. Cours le jour et le soir. J. W. M. WALLACE, Principal.

DOCTEURS GRONDIN & PETITCLERC

LE DOCTEUR GRONDIN: Professeur d'avouchements et de maladies des femmes. Université Laval, professeur de clinique de maladies des femmes à l'Hôtel-Dieu. 45, RUE ST-URSULE. Dr Grondin: lundi, mercredi et vendredi de 3 à 5 heures p.m. Dr Petitclerc: tous les jours de 5 à 6 heures p.m. Heures de bureau 306, rue St-François, St-Roch, Québec. Dr Grondin: mardi et samedi soirs. Dr Petitclerc: tous les jours, de 12 à 4 heures, et de 7.30 à 9 heures p.m.

LE DOCTEUR PETITCLERC: Ancien interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ancien Interne des Hôpitaux de Paris. SPECIALITES: Maladies des femmes & des enfants, chirurgie générale, maladies des voies urinaires, maladies des os et des articulations. Heures de bureau 45, RUE ST-URSULE. Dr Grondin: lundi, mercredi et vendredi de 3 à 5 heures p.m. Dr Petitclerc: tous les jours de 5 à 6 heures p.m. Heures de bureau 306, rue St-François, St-Roch, Québec. Dr Grondin: mardi et samedi soirs. Dr Petitclerc: tous les jours, de 12 à 4 heures, et de 7.30 à 9 heures p.m.

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur, ancien élève des hôpitaux de Paris. SPECIALITE: Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des yeux. (Tuberculose). Heures de consultations: 10 à 12 heures p.m., 2 à 5 heures p.m. No 38 rue St-Joseph, Tél. 2087. Bureau du soir: 1039 rue St-Vallier, de 7 à 8 heures.—Tél. 2017.

DR LOT. J. MONTREUIL Médecin des Hôpitaux de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lévis. SPECIALITE: Maladies des yeux, de la gorge et des oreilles. Heures de consultations: 10 heures p.m., 2 à 4 heures p.m., et 7 à 8 heures le soir. 48 ST-LOUIS, Québec. Tél. 1539.

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur, ancien élève des hôpitaux de Paris. SPECIALITE: Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des yeux. (Tuberculose). Heures de consultations: 10 à 12 heures p.m., 2 à 5 heures p.m. No 38 rue St-Joseph, Tél. 2087. Bureau du soir: 1039 rue St-Vallier, de 7 à 8 heures.—Tél. 2017.

DR LOT. J. MONTREUIL Médecin des Hôpitaux de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lévis. SPECIALITE: Maladies des yeux, de la gorge et des oreilles. Heures de consultations: 10 heures p.m., 2 à 4 heures p.m., et 7 à 8 heures le soir. 48 ST-LOUIS, Québec. Tél. 1539.

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur, ancien élève des hôpitaux de Paris. SPECIALITE: Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des yeux. (Tuberculose). Heures de consultations: 10 à 12 heures p.m., 2 à 5 heures p.m. No 38 rue St-Joseph, Tél. 2087. Bureau du soir: 1039 rue St-Vallier, de 7 à 8 heures.—Tél. 2017.

DR LOT. J. MONTREUIL Médecin des Hôpitaux de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lévis. SPECIALITE: Maladies des yeux, de la gorge et des oreilles. Heures de consultations: 10 heures p.m., 2 à 4 heures p.m., et 7 à 8 heures le soir. 48 ST-LOUIS, Québec. Tél. 1539.

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur, ancien élève des hôpitaux de Paris. SPECIALITE: Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des yeux. (Tuberculose). Heures de consultations: 10 à 12 heures p.m., 2 à 5 heures p.m. No 38 rue St-Joseph, Tél. 2087. Bureau du soir: 1039 rue St-Vallier, de 7 à 8 heures.—Tél. 2017.

DR LOT. J. MONTREUIL Médecin des Hôpitaux de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lévis. SPECIALITE: Maladies des yeux, de la gorge et des oreilles. Heures de consultations: 10 heures p.m., 2 à 4 heures p.m., et 7 à 8 heures le soir. 48 ST-LOUIS, Québec. Tél. 1539.

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur, ancien élève des hôpitaux de Paris. SPECIALITE: Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des yeux. (Tuberculose). Heures de consultations: 10 à 12 heures p.m., 2 à 5 heures p.m. No 38 rue St-Joseph, Tél. 2087. Bureau du soir: 1039 rue St-Vallier, de 7 à 8 heures.—Tél. 2017.

DR LOT. J. MONTREUIL Médecin des Hôpitaux de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lévis. SPECIALITE: Maladies des yeux, de la gorge et des oreilles. Heures de consultations: 10 heures p.m., 2 à 4 heures p.m., et 7 à 8 heures le soir. 48 ST-LOUIS, Québec. Tél. 1539.

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur, ancien élève des hôpitaux de Paris. SPECIALITE: Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des yeux. (Tuberculose). Heures de consultations: 10 à 12 heures p.m., 2 à 5 heures p.m. No 38 rue St-Joseph, Tél. 2087. Bureau du soir: 1039 rue St-Vallier, de 7 à 8 heures.—Tél. 2017.

DR LOT. J. MONTREUIL Médecin des Hôpitaux de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lévis. SPECIALITE: Maladies des yeux, de la gorge et des oreilles. Heures de consultations: 10 heures p.m., 2 à 4 heures p.m., et 7 à 8 heures le soir. 48 ST-LOUIS, Québec. Tél. 1539.

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur, ancien élève des hôpitaux de Paris. SPECIALITE: Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des yeux. (Tuberculose). Heures de consultations: 10 à 12 heures p.m., 2 à 5 heures p.m. No 38 rue St-Joseph, Tél. 2087. Bureau du soir: 1039 rue St-Vallier, de 7 à 8 heures.—Tél. 2017.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC OFFRE A SES DEPOSANTS UNE GARANTIE DE TOUT REPOS GRACE A SA CHARTE EXCEPTIONNELLE

Cartes Professionnelles "Quebec Eye, Ear & Throat Hospital" 85, RUE D'ARTIGNY INCORPORÉE

Docteur GAUDREAU DENTISTE No 98, rue St-Joseph

Docteur A. DERY D.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE Coin des rues du Pont et St-Joseph

TALBOT & D'YONNE ARCHITECTES Membres A. A. P. Q.

JOS. P. OUELLET Architecte et évaluateur

OUELLET & L'YVESQUE ARCHITECTES A. A. P. Q. A. I. R. A. C.

THOMAS PAYMOND Architecte-Evaluateur 45, RUE CARON - QUEBEC

DR J. ALBERT JINGHERTAU Ancien élève des Hôpitaux de Paris

DR ADOÛLPHES BROUIN Ex-élève des Hôpitaux de Paris et de Lyon

DR J. EMILE FORTIER Gradué de l'Université Laval

DR J. VAILLANCOURT Ex-élève des Hôpitaux de Paris

DR LOT. J. MONTREUIL Ex-assistant des Hôpitaux de Paris

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur

DR LOT. J. MONTREUIL Ex-assistant des Hôpitaux de Paris

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur

DR LOT. J. MONTREUIL Ex-assistant des Hôpitaux de Paris

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur

DR LOT. J. MONTREUIL Ex-assistant des Hôpitaux de Paris

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur

DR LOT. J. MONTREUIL Ex-assistant des Hôpitaux de Paris

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur

DR LOT. J. MONTREUIL Ex-assistant des Hôpitaux de Paris

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur

DR LOT. J. MONTREUIL Ex-assistant des Hôpitaux de Paris

DR A. E. BEDARD Médecin de l'hôpital du Sacre-Coeur

GUIDE DU VOYAGEUR PACIFIQUE CANADIEN HORAIRE QUEBEC-MONTREAL

Chemins de Fer Québec Central Pour aller à New-York CHARS-DORTOIRS TOUS LES JOURS

La Traverse de Lévis Du vingt-six novembre au vingt-quatre avril, de six heures et demi du matin jusqu'à six heures du soir

DOCTEUR GAUTHIER OCULISTE Spécialités: AFFECTIONS DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

A NOS ABONNÉS

Préface à nos abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement...

SOMMAIRE

- 1ère PAGE.—Réactions dangevues.—Heureuse intervention.—Petit Journal des saints.—Le Canada à Rome.—Pour la tempérance.—Rome et le monde.—Les études classiques.—Hors la loi.—L'information.
2e PAGE.—L'Assemblée législative.—Les cafés de nuit à Montréal.—Explosion de francophonie.—Dépêches.
3e PAGE.—Religion.—Littérature.—Science.
4e PAGE.—Lévis et Lauzon.—Communication.—M. Fabbé Edouard Guay.—Notes locales.
5e PAGE.—Dépêches.
6e PAGE.—Courriers de la province.—Le Val d'Or.
7e PAGE.—Notes sportives.—Couriéristes.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Gros vent du nord-est, neige cette nuit et samedi.

Mgr TÊTU

Mgr Têtu, absent depuis une huitaine de jours, est arrivé hier après-midi de New-York, où il était allé, comme représentant de Monseigneur l'Archevêque, assister à la consécration, faite par le cardinal Farley, de la splendide église canadienne de Saint-Jean-Baptiste et aux fêtes imposantes qui en ont accompagné l'inauguration.

Ce sont les Pères du S. Sacrement qui ont la direction de cette paroisse. Leur supérieur est le R. P. Letellier.

Cette église monumentale, de style italien moderne, avec l'école attenante à côté plus d'un million. Elle a deux clochers sur la façade et sur la croisée du transept s'élève un vaste dôme.

Mgr Têtu est revenu enchanté de son voyage.

Rafle au Loyola

La montre d'or rafle au Loyola, le 26 décembre dernier, a été gagnée par le numéro "149". La personne en possession de ce numéro est priée de la réclamer à Madeleine Dagueau, 73, Artillerie, Tél. 1625.

La loi des licences

Les amendements importants présentés par le gouvernement provincial à la loi des licences sur débits d'alcools sont connus et publiés depuis hier.

Société de Saint-Vincent de Paul

Les confrères de la Société de Saint-Vincent de Paul, y compris les membres du Conseil supérieur et des deux Conseils particuliers, membres actifs, honoraires et bienfaiteurs des conférences de Québec, sont priés de se réunir à la Basilique, sacerdotale du sud, dimanche prochain, le 11 du courant, à trois heures et cinquante minutes de l'après-midi.

Adoration nocturne à Saint-Roch

Ce soir sera tenue, à 8.15 heures, dans la sacristie de S. Roch, une assemblée générale des membres de l'Adoration nocturne de S. Roch, à laquelle se fera l'élection des officiers. Tous sont priés d'être présents.

BIBLIOGRAPHIE

Almanach de N.-D. du S.-C. Après avoir feuilleté cet almanach, force est de reconnaître qu'on n'en trouve point de mieux rédigés. A toutes sortes de nouvelles, de recettes, de curiosités, sont ajoutées des lectures palpitantes d'intérêt sur les Missions catholiques de la Nouvelle Guinée et des îles Gilbert. Les illustrations donnent une vive idée à cette superbe publication. Nos lecteurs pourront se procurer cet Almanach chez les RR. PP. Missionnaires du Sacré-Coeur, 71 rue St-Ursule, Québec, à raison de 20 sous l'unité, \$2.00 la douzaine.

La tempérance à Lachine L'ASSOCIATION DES BARBIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL REDUIT DE MOITIÉ LE NOMBRE DES DEBITS DE BOIS-COIN.

Lachine, 9.—Spéciale.—Après une lutte de cinq années, le parti de la réforme favorable à la prohibition a réussi récemment à se faire élire en bloc au conseil municipal et le premier article de son programme a été mis à exécution hier soir, quand, à la majorité du conseil, il fut décidé de réduire de moitié le nombre de débits.

Au lieu de huit, Lachine n'aura plus que quatre établissements licencés. Les buvettes qui devront fermer se trouvent dans le voisinage des usines où l'alcool faisait des ravages.

L'entrevue du Maire à la "Patrie"

Quebec, 9 Janvier 1913. Monsieur le Rédacteur, A la demande de Son Honneur le maire, qui est en voyage, je viens vous prier de corriger une erreur qui s'est glissée dans le compte-rendu publié dans la "Patrie" d'une entrevue que le maire de Québec aurait donnée à un correspondant, ou reporter, de la "Patrie".

En réponse à la question suivante: "Avant votre départ, n'avez-vous rien à dire sur cette crise?"—Son Honneur le maire a répondu: "J'espère que les INTERESSES comprennent qu'elle a déjà trop longtemps duré".

Dans cette dernière phrase, le journal a substitué au mot INTERESSES le mot OUVRIERS, ce qui ne rend pas exactement la pensée du maire. J'ai l'honneur d'être, Votre obéissant serviteur.

H. J. J. B. CHOUINARD, Greffier de la Cité

Mort de M. Almanzar Richard

Hier, est décédé en cette ville à l'âge de 57 ans M. Almanzar Richard, de MM. Richard Frères, marchands de cuir et fourrures.

Le défunt fut autrefois voyageur de commerce à l'emploi de la maison Gauvreau et Beaudry. Il était le frère de MM. Arthur J. et Wilfred Richard, marchands de cuir.

Mort de la Rvde Mère Ste-Olivine

Assistante générale de la Congrégation N. D.

Monsieur, 9 spé.—La Rvde Mère Ste-Olivine, assistante générale de la Congrégation Notre Dame depuis 1913, est décédée ce matin à la maison mère à l'âge de 55 ans. Elle enseigna à Boucherville, au Villa Maria puis à l'Académie Saint Urbain avant d'être élevée au poste d'assistante générale. Ses funérailles auront lieu demain.

Mort de M. A. Bouillé

M. André Bouillé, employé aux archives du Palais de Justice, est décédé hier. Le corps a été transporté, ce matin, à Deschambault, où auront lieu le service et la sépulture.

Décès d'un pompier

La brigade du feu de Québec vient de perdre l'un de ses membres, M. Joseph Alphonse Redempti Faucher, époux de Dame Adéline Emond. Il était le fils de M. J. N. Faucher, contre-maître des chemins de la Haute-Ville.

Le Canal de Panama

Panama, 9.—Spéc.—Pour la première fois un navire a traversé le canal de Panama d'un océan à l'autre. C'est le bateau-grue "Lavalley" qui est arrivé à l'entrée sur le Pacifique hier. L'éclousage s'est fait sans le moindre anicroche.

L'Alunia à Halifax

Halifax, N.-E., 9.—L'Alunia, vaisseau de 3,000 tonnes, de la ligne Cunard, qui vient d'être bâti en Ecosse, est arrivé ici hier soir. Le nouveau steamer est commandé par le capitaine A. J. Rostron, ancienement capitaine du Carpathia, qui a gagné ses épaulettes en portant secours aux survivants du naufrage du Titanic. L'Alunia partira pour Boston. Paris, 9.—Une dépêche d'Adis annonce que le roi Menelik, dont on avait annoncé pour la onzième fois la mort, il y a quelque temps, est parfaitement vivant.

Le bill décrétant sa dissolution est adopté au Comité de Législation.

Le comité de Législation a adopté, ce matin, le bill présenté à la Chambre par M. Bouchard, député de S. Hyacinthe, décrétant la dissolution de l'Association des Barbiers de la Province de Québec. Avant d'en venir à cette décision, le comité eut à entendre deux délégations intéressées. L'une des membres de l'Association qui ont présenté, par l'intermédiaire de M. Bouchard, le projet de loi, et l'autre, composée d'adversaires de la mesure, qui se sont fortement opposés à ce que le comité décrétât la mort de l'Association.

La bataille entre les adversaires et les partisans du bill devant le comité a été des plus animées. Les promoteurs de l'Association ont prétendu que celle-ci est inutile et ne donne aucun résultat pratique, qu'il est impossible d'obtenir un état exact de ses finances et que ceux qui la conduisent ne cherchent qu'à s'assurer la contribution de deux dollars que les membres sont obligés de payer. M. Dimuro, de Montréal et quelques autres ont appuyé le bill qui a eu pour principaux adversaires, M. Fontaine, le fondateur de l'Association, et plusieurs autres barbiers de Montréal et de Québec.

Ceux-ci ont allégué que ceux qui demandent la mort de l'Association n'ont d'autre but que de laisser le champ libre pour l'introduction dans la province d'une association internationale. Au cours de la discussion des accusations graves ont été portées qui ont été niées dans la suite par les parties intéressées. Le parrain du bill, M. Bouchard, en donnant de plus amples explications au comité, produisit les minutes de l'Association, où il fut dans le rapport de M. Fontaine, trésorier de l'Association en 1912, une allusion au rapport du trésorier, où il était dit que le trésorier donnerait des détails aussi complets que possible sur les dépenses encourues par la association à la Chambre, en 1912, mais qu'il n'était pas toujours possible de donner un état détaillé des dépenses quand il s'agissait de transiger avec les législateurs. Ces dépenses sont représentées par un compte de \$1,975 de M. Raymond, avocat de l'Association, dont une somme de \$900 est encore due à M. Bouchard et qui on semble insinuer que cet argent a été employé pour influencer les députés. Or, comme question de fait, le bill n'est pas venu devant la Chambre, mais a été tué sur l'ordre du jour. M. Tellier dit que c'est là une grave accusation et qu'il est bien que le livre des minutes de l'Association où elle est insérée reste en la possession du comité tant que celui-ci en aura besoin. M. Bouchard déclare aussi qu'on a insinué qu'il en coûterait \$5,000 pour payer l'Association comme il a fallu payer cette somme pour obtenir son incorporation. M. Raymond expliqua ensuite ce que comprenait son compte au sujet duquel cette accusation venait d'être portée. Il déclara que le montant total des dépenses encourues pour la présentation du bill de 1912 à la Chambre, était de \$1,676, dont \$276 pour les frais du bill et la balance pour les autres dépenses. Il expliqua que cette balance comprend les dépenses considérables que lui occasionnèrent cinq voyages à Québec, où il passa plus de quinze jours et où beaucoup de frais de déplacement pour rencontrer les intéressés dans le bill. Il déclara sur l'honneur que rien de ces sommes n'a été payé à des députés pour les influencer et dit qu'il n'est pas homme à distribuer des \$5 de part et d'autre. M. Fontaine nia aussi qu'il y eut dans son rapport quelque insinuation contre les députés et déclara que l'allusion dont on a fait mention n'avait trait qu'aux chefs de dépenses mentionnées au compte de l'avocat.

Le comité se prononça ensuite sur le préambule du bill qui fut adopté par un vote de 7 contre 2. MM. Cannon, Perron, Tellier, Tessier, Trahan, Godbout et Lavigne votèrent en faveur et MM. Gulléault et Mayrand contre. Le bill fut en conséquence adopté et l'Association, de fait, tuée. Il a été entendu qu'il sera ajouté un provisoire pour protéger les créanciers si d'ici à ce que le bill revienne devant la Chambre, l'Association n'a pu s'entendre avec M. Raymond pour lui payer la balance de son compte.

Le bill de Québec au Comité des Bills privés

LA CLAUSE RELATIVE A L'ANNEXION DE LA PETITE-RIVIERE.—LE BILL SERA DISCUTE A LA CHAMBRE LA SEMAINE PROCHAINE. Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a terminé, à sa séance de ce matin, l'étude du bill de Québec, qui n'a occupé que quelques minutes de la séance. Une seule question a été soulevée par les représentants de la cité, celle de l'annexion conformément à l'une des conditions de l'entente faite par la ville avec le Transcontinental de la partie de la municipalité de la Petite-Rivière où seront érigées les usines du chemin de fer à St-Malo. M. Chapeau a soumis l'amendement nécessaire qui a été ajouté comme clause du bill sur proposition de l'hon. M. Taschereau. L'amendement limite ainsi la partie de la Petite-Rivière qui est annexée à Québec.

Sanglante bagarre

Un homme poignardé, plusieurs autres blessés et quatre hommes arrêtés. Les Cédres, 9 spé.—Un homme poignardé, plusieurs autres blessés et quatre agresseurs arrêtés, tel est le bilan d'une sanglante bagarre qui s'est produite hier entre ouvriers employés aux travaux publics.

Mort du Capt. Riley

Surintendant des pilotes de Montréal. Montréal, 9.—Spéciale.—Le capitaine James Riley, surintendant des pilotes, a succombé, hier, à une syncope, à la suite d'une attaque de pneumonie, à l'âge de 76 ans. Il était natif de Cumberland, Angleterre, et était bien connu dans le monde maritime.

Remerciements au Sacré-Coeur

Après avoir souffert longtemps d'une maladie que les remèdes étaient impuissants à guérir, je me recommandai au Sacré-Coeur de Jésus, et je suis heureux de pouvoir remplir aujourd'hui une promesse que j'ai faite en disant que mes prières ont été exaucées, car je suis maintenant en bonne voie de guérison. Merci au Sacré-Coeur de Jésus. Un ami du Sacré-Coeur.

Un enjeu considérable

Londres, 9.—Spéciale.—Deschamps, le gérant du puillâtre Carpentier, qui a battu Bombardier Wells récemment, annonce que le champion français rencontre Bandman Blake pour un enjeu de \$12,500.

Sir James Whitney

New-York, 8.—Spé.—L'état de Sir James Whitney reste toujours le même, c'est-à-dire critique.

Palais de Justice

LA CITE DE QUEBEC CONTRE LA Q. R. L. H. & P. Co.

Nous annonçons brièvement, hier, que la cité de Québec venait de prendre une action contre la Q. R. L. H. and P. Co. en réclamation du paiement d'une dette de \$28,134.65. Cette action est une conséquence des difficultés survenues entre la cité et la compagnie au sujet de l'élévation des tourelles situées près du pont Dorchester ainsi que des fils qu'elles supportaient.

On sait, en effet, que les parties ne pouvant régler définitivement, le printemps dernier, la question qui se posait, conclurent, pour permettre à M. Gignac de commencer la construction du nouveau pont, une entente en vertu de laquelle il était stipulé que les tourelles de la compagnie seraient démolies et que l'on procéderait à l'enfoncement des fils; les tribunaux seraient ensuite appelés à décider qui, de la cité ou de la compagnie, devrait payer les frais d'exécution de ces travaux.

Les travaux ont été faits par la compagnie; elle a envoyé ses comptes à la cité qui les a payés, et, maintenant celle-ci demande le remboursement du montant qu'elle a fourni, alléguant que, contrairement aux prétentions de la Q. R. L. H. and P. Co., cette compagnie devait faire exécuter les travaux ci-haut mentionnés à ses frais.

SENTENCE SUSPENDUE

Le jeune Couture, de Lévis, qui avait été arrêté pour vol de \$60 à sa mère, a plaidé coupable ce matin, en Cour des Sessions de la paix; sa sentence a été suspendue.

BILAN PRODUIT

La Indian Lorette Gloves Works, qui a fait cession de ses biens, à la demande de la Québec Glove Leather Manufacturing Co., vient de produire son bilan. L'actif de la compagnie insolvable est de 7,384.20 et son passif de \$8,053.14. Ses principaux créanciers sont la Banque de Montréal pour \$5,988.70; la Québec Glove Leather Manufacturing Co. pour \$572; M. Henry Rose pour \$1,000.

LA CIE DE NAVIGATION NATIONALE

NALE LIMITEE. Dans la cause de Léger Picard contre la Cie de Navigation Nationale Ltée, mise en liquidation, MM. Larue et Tradet ont été nommés liquidateurs provisoires.

Personnel

L'hon. Juge Noël, d'Edmonton, Alberta, est venu rendre visite à sa mère, Mme Veuve E. Noël, de la Grande-Allée, et à son beau-frère, l'hon. Juge Dorion.

Un certain nombre d'amis de M. D. O. L'Espérance, député du comté de Montmagny à la Chambre des Communes, sont allés hier soir, lui présenter une adresse et lui faire cadeau d'une horloge de salon, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa naissance.

M. J. G. Marceau, fils de M. G. S. Marceau, est parti pour retourner à Régina en passant par les principales villes des Etats-Unis. M. Marceau est le représentant de la " Dominion Corset Manufacturing Co." dans la province de Saskatchewan.

Profession religieuse à Roberval

Roberval, 8.—Corresp. spéciale.—Hier, dans la chapelle du couvent des Ursulines, avait lieu la touchante cérémonie d'une profession religieuse présidée par M. l'aumônier.

Mlle Alice Ouellet, de la paroisse de St-Pascal de Kamouraska, en religion Sr Ste-Ursule, prononçait ses derniers vœux. Le sermon de circonstance, un très beau sermon, a été prononcé par M. l'abbé Jos. Girard, curé de St-François de Sales. L'éloquent prédicateur a fait couler des larmes de joie.

Ne pas oublier

La grande vente annuelle à réduction de janvier, chez F. Simard & Cie, rue St-Joseph, commencera lundi le 12, à 8.30 heures a. m. Voyez l'annonce de samedi dans ce journal.

Avis aux Charpentiers et Menuisiers

Il y aura dans les salles de l'Union St-Joseph mercredi prochain, à 8 heures du soir, une grande assemblée ouverte pour tous les charpentiers et menuisiers de la ville et de la banlieue, pour affaires très importantes, et nous profitons de cette occasion pour avertir les membres que les syndics visiteront leur livret. Par ordre du Local 730.

Chez Adolph. Dombrowski

50 Boulevard Langelier. Une belle offre pour vendredi et samedi: 5,000 lbs de dinde de choix à 21c, 3,000 lbs d'oie à 15c, 2,000 lbs de poulet à 14c, 3,000 têtes de lard, coupées longues, à 6c, 3,000 lbs de beurre à 27c, Assais bouffé de choix de l'Ouest à des prix défiant toute compétition. Nous livrons les effets à domicile. Téléphone 1907. 8-2fs

Reduction Spéciale. Nous annonçons une réduction de 20% pour du comptant sur les capots en fourrure et doublés en fourrures pour hommes. La balance de nos manteaux et costumes pour dames sont maintenant réduits de 33 1/2%. Quelques manteaux seulement réduits à \$10.00. Prix réguliers \$18.50, \$25.00 et \$35.00. Aussi quelques chapeaux pour dames réduits à \$2.00 \$3.00 et \$5.00. Holt, Renfrew & Co. Ltd Rue Buade, Québec.

FEU! FEU! N'oubliez pas cette occasion. Il y a une grande quantité de belles et bonnes marchandises qui n'ont aucun dommage. Il faut que tout soit vendu pour le 8 février. Nous ne refuserons aucune offre raisonnable. Il y a beaucoup de Bons Marchés dans les Manteaux, Costumes, Blouses, Habillements et Pardessus. ED. BELANGER & Cie 62, Côte de la Montagne

PETITES ANNONCES. A LOUER. LOGEMENTS.—Plusieurs logements à louer, rue Marie de l'Incarnation, St-Malo, de quatre à huit chambres, valant de \$7.00 à \$12.00. S'adresser à L. A. ROBERTAILLE, 90 rue Marie de l'Incarnation. 9-5fs

BANQUET EN L'HONNEUR DE M. Alb. SEVIGNY DÉPUTÉ DE DORCHESTER, Donné par le CLUB CARTIER de St-Sauveur, A LA SALLE ST-PIERRE LUNDI, LE 12 JANVIER, A 8 HEURES. Four informations, s'adresser à M. J. E. BERGERON, 31, rue Rigandville, Québec. Tel. 4419.

LIVRES. LA LIBRAIRIE GARNEAU, 47, rue Buade, reçoit un envoi considérable de livres. Nous détachons les quelques titres qui suivent afin de renseigner et permettre à ceux qui possèdent des collections incomplètes de les continuer ou de les remplacer: Commentaire français littéral de la SOMME THEOLOGIQUE DE SAINT AUGUSTIN, par le P. Vergès, T. VII, Les Passions et les Habitus; T. VIII, Les Vertus et les Vices. \$2.50 le volume HISTOIRE DES PAGES depuis la fin du moyen-âge, par le Dr Louis Pastor, T. IX et X. \$2.50 le volume HISTOIRE DE FRANCE, par Alfred Baudrillard, 1 vol. in-12 cart. \$1.00 VIE PRIVÉE DES ANCIENS depuis les premières dynasties d'Égypte jusqu'à la chute du monde ancien, par René Mégnard et Claude Sauvageot, 8 vols in-8 ornés de nombreuses gravures. \$10.00 CORRESPONDANCE DE LOUIS VEULLIOT, T. VIII et IX. \$1.50 par volume VIE DE LOUIS VEULLIOT, T. IV et dernier. \$1.00 MANUEL DE LITURGIE et CÉRÉMONIAL selon le Rite Romain, 82,00 LE PRÊTRE DANS LE MINISTÈRE DE LA PREDICATION, par l'abbé J. Berthier, nouvelle édition, 2 forts vols. in-8. \$5.00 MATUTINAUD LIT LA BIBLE, par l'abbé St. Duplessis. \$0.05 LES AMIS DE MATUTINAUD, des gens de bien. \$0.05 CAS DE CONSCIENCE à l'usage des prêtres. 4e édition, par L. Desbrus. \$0.85

LA LIBRAIRIE GARNEAU, 47, rue Buade, reçoit un envoi considérable de livres. Nous détachons les quelques titres qui suivent afin de renseigner et permettre à ceux qui possèdent des collections incomplètes de les continuer ou de les remplacer: Commentaire français littéral de la SOMME THEOLOGIQUE DE SAINT AUGUSTIN, par le P. Vergès, T. VII, Les Passions et les Habitus; T. VIII, Les Vertus et les Vices. \$2.50 le volume HISTOIRE DES PAGES depuis la fin du moyen-âge, par le Dr Louis Pastor, T. IX et X. \$2.50 le volume HISTOIRE DE FRANCE, par Alfred Baudrillard, 1 vol. in-12 cart. \$1.00 VIE PRIVÉE DES ANCIENS depuis les premières dynasties d'Égypte jusqu'à la chute du monde ancien, par René Mégnard et Claude Sauvageot, 8 vols in-8 ornés de nombreuses gravures. \$10.00 CORRESPONDANCE DE LOUIS VEULLIOT, T. VIII et IX. \$1.50 par volume VIE DE LOUIS VEULLIOT, T. IV et dernier. \$1.00 MANUEL DE LITURGIE et CÉRÉMONIAL selon le Rite Romain, 82,00 LE PRÊTRE DANS LE MINISTÈRE DE LA PREDICATION, par l'abbé J. Berthier, nouvelle édition, 2 forts vols. in-8. \$5.00 MATUTINAUD LIT LA BIBLE, par l'abbé St. Duplessis. \$0.05 LES AMIS DE MATUTINAUD, des gens de bien. \$0.05 CAS DE CONSCIENCE à l'usage des prêtres. 4e édition, par L. Desbrus. \$0.85

LA LIBRAIRIE GARNEAU 47, RUE BUADE, Québec.